

ЎЗБЕКИСТОН РЕСПУБЛИКАСИ
ОЛИЙ ВА ЎРТА МАХСУС ТАЪЛИМ ВАЗИРЛИГИ

ЎЗБЕКИСТОН ДАВЛАТ ЖАҲОН ТИЛЛАРИ УНИВЕРСИТЕТИ

Убайдуллаев Абдушукур Ахатович

5120100 – Филология ва тилларни ўқитиш (француз тили) таълим
йўналиши бўйича

**L’EMPLOI DES TEMPS DE L’INDICATIF EN FRANÇAIS ET
EN OUZBEK (L’ASPECT LINGUOCULTUROLOGIE)**

Бакалавр даражасини олиш учун ёзилган

БИТИРУВ МАЛАКАВИЙ ИШИ

Илмий раҳбар: филология фанлари номзоди, доцент М.Н. Нишонов

Тошкент – 2015

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET SECONDAIRE
SPECIALISE DE LA REPUBLIQUE D'OUZBEKISTAN

UNIVERSITE DES LANGUES DU MONDE DE TACHKENT

DEPARTEMENT DE LA GRAMMAIRE ET DE L'HISTOIRE DE LA
LANGUE FRANÇAISE

UBAYDULLAYEV ABDUSHUKUR AXATOVICH

L'EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF EN FRANÇAIS ET EN
OUZBEK (L'ASPECT LINGUOCULTUROLOGIE)

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES SUPERIEURES

Spécialité: 5120100 - philologie et enseignement des langues (langue
française)

Le présent mémoire est attesté par le
département de la théorie et de la pratique
de la langue française. Le chef du
département docteur es sciences
philologiques _____ J. Yakoubov

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE:

maitre de conférence _____ M. Nishonov

“ _____ ” _____ 2015

“ _____ ” _____ 2015

Tachkent – 2015

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
-------------------	---

CHAPITRE I

CATÉGORIE DU MODE EN LINGUISTIQUE

1.1	Catégorie du mode en langue moderne.....	7
1.1.1.	La catégorie grammaticale du mode des verbes.....	7
1.1.2.	Catégorie du mode en français	21
1.1.3.	Catégorie du mode en langues ouzbek.....	25
1.2	Mode indicatif et ses temps en français et en ouzbek.....	31
1.2.1.	Mode indicatif et ses temps en français	31
1.2.2.	Mode indicatif et ses temps en ouzbek.....	39

CHAPITRE II

MOYENS D'EXPRESSION ET FONCTIONNEMENT DES TEMPS

2.1.	Moyens d'expression et fonctionnement.....	45
2.2.	Moyens d'expressions des temps passé, présent, futur en français, en ouzbek.....	52
2.3.	Fonctionnements des temps passé, présent, futur en français et en ouzbek.....	58
	CONCLUSION.....	65

BIBLIOGRAPHIE.....	67
--------------------	----

INTRODUCTION

Notre mémoire de fin d'études est consacré au fonctionnement des différents effets de sens produits en discours et en grammaire par l'emploi des temps de l'indicatif en français et en ouzbek à partir d'une valeur en langue unique de chacun de ces temps, dans une perspective contrastive le français. Le renvoi à l'avenir fait intervenir des marques à la fois temporels et modeaux qui ne sont pas équivalents en français. Une première disparité la langue vient du fait que l'indicatif en français et, du point de vue de la morphologique, syntaxique et lexicale. L'essentiel de notre mémoire de fin d'études est l'emploi des temps de l'indicatif en français et en ouzbek. Nous avons relevé les occurrences de l'indicatif de façon systématique dans les langues français et ouzbek. Nous avons également constitué un mémoire de fin d'études unilingue dans la langue exploité de deux façons. Enfin nous avons employé un corpus dans le sens français pour mettre en évidence certaines différences et ressemblances des modes catégories en français et en ouzbek.

L'actualité de notre mémoire de fin d'étude. En Ouzbékistan, le système d'enseignement des langues étrangères, orienté vers la formation de la génération harmonieusement développée et bien instruite, s'est fondé dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi de la République d'Ouzbékistan sur l'Éducation et du Programme national pour la formation des cadres. L'étude du système actuel d'organisation de l'apprentissage des langues étrangères montre que les normes éducatives existantes, les programmes d'études et les manuels actuels correspondent aux exigences contemporaines non dans une mesure pleine, notamment en matière d'usage des technologies avancées de l'information. L'enseignement est généralement soutenu d'après les méthodes traditionnelles. Aujourd'hui, le perfectionnement de l'organisation de l'apprentissage continu des langues étrangères en tout degré du système éducatif national a apparu comme une demande de l'actualité, de même la formation permanente des enseignants et leur équipement avec de modernes matériels éducatifs et méthodologiques. Nous avons choisi d'analyser le renvoi à l'avenir à partir d'un corpus aussi diversifié que

possible. En fait, nous avons paru nécessaire d'étudier l'emploi des temps de l'indicatif en français et en ouzbek dans des contextes aussi variées que les oeuvres littéraires, bandes dessinées, les revues scientifiques et techniques, les textes juridiques, la presse, les publicités, les brochures touristiques, les modes d'emploi, les manuels et les essais.

Le but de notre recherche est d'étudier les temps de l'indicatif dans les langues comparées. Dans le plan du contenu, dans le plan de l'expression et leur fonctionnement dans le discours.

Les taches de notre recherche sont :

1. Donner la définition du mode grammaticale ;
2. Etablir le nombre des temps de l'indicatif ;
3. Etudier les procédés et moyens d'expressions dans les langues comparées ;
4. Etablir les ressemblances et les divergences dans le système les langues étudiée.

Valeur théorique est de donner les matérielles pour la classification et pour la caractéristique des langues en question, propre à chacune des langues.

Valeur pratique est employer des résultats de la recherche dans les leçon pratique et théorique de la grammaire de la langue française à l'aide de l'analyse de l'emploi des temps indicatifs tiré des oeuvres scientifiques.

Le matériel de notre recherche est basé sur les recherches scientifiques et la littérature de la langue française. Pour analyser des temps nous avons recueilli quelques exemples tirés des oeuvres des savants français.

La structure et le volume de notre mémoire de fin d'étude se compose de l'introduction , de deux chapitres, de la conclusion et de la liste des littératures utilisées.

Cette perspective unitaire peut sembler à première vue plus difficile à tenir dès lorsqu'on étudie le fonctionnement de cette production de sens en comparant des temps grammaticaux en deux langues, même proches. De nombreuses analyses contrastives se sont en effet penchées sur ce qui les oppose: aurait l'indicatif plus modal que le français qui serait quant à lui plus temporel. On pose au contraire que

la valeur en langue de l'indicatif français comme celle d'ouzbek. Leur différence repose sur l'exploitation qu'elles font de la productivité modalisante de ces temps et peut s'expliquer par le fonctionnement de chacun de ces systèmes linguistiques de façon plus globale. On espère donc, au cours de cette réflexion, pouvoir apporter quelques éléments nouveaux qui serviront à leur tour de base pour répondre aux nombreuses questions qui se posent encore aujourd'hui non seulement au sujet du mécanisme d'actualisation de la valeur des langues de l'indicatif, mais aussi de façon plus large à propos du processus de grammaticalisation dans lequel sont pris ces temps. Pour ce faire, on se propose de procéder en deux parties.

Une première partie est consacrée aux catégories des modes en linguistique. Où l'on parle les catégories des modes en français et en ouzbek. Nous avons comparé des modes en deux langues. On constitue aussi les ressemblances et les différences des modes en deux langues. On montre essentiellement aussi les temps de l'indicatifs en français et en ouzbek.

La seconde chapitre la signification moyens d'expression et fonctionnement des temps. nous arrêtons particulièrement aux expression et fonctionnement des chaque temps. on a écrit les constructions et fonctionnement des temps des langues.

Ce chapitre n'aura pas pour ambition de rendre compte de tous les travaux connus à ce jour, ni même de rendre justice à toutes les options théoriques représentées dans ce domaine. Notre ambition sera plus limitée, et se limitera à présenter ce qui nous semble constituer les questions fondamentales de la référence temporelle. Nous voudrions aussi proposer une solution originale qui adoptera, dans ses grandes lignes, la perspective pragmatique cognitive et procédurale des chapitres.

On analysera ensuite des fonctionnement spécifiques des temps: analytique, flexive, syntaxique. Cette organisation nous semble être à même de mettre en évidence à la fois les similitudes et les différences entre deux langues, à l'intérieur de chaque chapitre et des façons transversales entre eux, mais aussi entre le français et ouzbek.

CHAPITRE I

CATÉGORIE DU MODE EN LINGUISTIQUE

1.1. Catégorie du mode en langue moderne

1.1.1. La catégorie grammaticale du mode des verbes

La partie du discours qui sert à désigner une propriété dynamique d'une entité autonome, traduite par une action faite ou subie par le sujet de la proposition ou l'état dans lequel il se trouve, est appelée „verbe”.

Les verbes ont quelques catégories grammaticales.

Le mode c'est une catégorie grammaticale, s'exprimant dans les formes du verbe et désignant le rapport du procès (action, état) à la réalité du point de vue de celui qui parle.

Il ne faut pas confondre le mode et la modalité qui est une catégorie plus large, plus générale. La modalité peut être exprimée par des moyens multiples – grammaticaux – morphologiques (formes verbales) ou syntaxiques (périphrases, semipériphrases verbales modales), lexicaux (verbes modaux, adverbes et locutions adverbiales de sens modal), prosodiques (phoniques) – l'intonation.

Le mode est une catégorie grammaticale associée au verbe et traduisant le type de communication instituée par le locuteur entre lui et son interlocuteur ou l'attitude du sujet parlant à l'égard de ses propres énoncés.¹

Le mot *mode* vient du mot latin *modus* qui signifie „manière”. Le mode dépend de l'attitude du sujet parlant à l'égard de l'action ou de l'état².

Les modes sont les cadres dans lesquels se rangent les formes du verbe. En français on distingue cinq modes: a) deux modes qui ne comportent pas de formes personnelles: l'infinitif, le participe (et le gérondif); b) trois modes où se rangent des formes personnelles: l'impératif, le subjonctif, l'indicatif.

Les modes non personnels et les modes personnels s'opposent par une propriété morphologique: formes verbales non personnelles et non temporelles (infinitif et participe); formes verbales personnelles mais non temporelles

¹ J.Dubois, M.Giacomo. Dictionnaire de linguistique.P., 1973, p.321

² Grammaire Larousse du XX s., p.276

(impératif, subjonctif); formes verbales personnelles et temporelles (indicatif). A partir de l'infinitif et du participe, le verbe acquiert le pouvoir d'actualiser un procès, c'est-à-dire, de le situer dans une des trois époques de la durée: (passé, présent, avenir)¹.

On déclare, d'habitude, que le mode exprime l'attitude du locuteur envers le fait exprimé. Cela va pour les subordonnées où on a le choix entre l'indicatif, l'impératif et le subjonctif (le conditionnel coïncidant en forme avec le futur). Seulement les trois ont des caractères sémantiques et (formels) grammaticaux pertinents pour le mode.

La catégorie du temps - la catégorie est une des catégories principales du verbe. Elle reflète les significations les plus totales temporelles : la relation de l'action au moment des paroles et d'autres actions. Le temps va en direction du passé au futur, le point de départ divisant le passé et le futur, est le présent, de sorte que se forment trois plans temporels :



Le temps grammatical se distingue par ce que le point de départ peut librement se déplacer, par exemple, du présent au passé. Cependant le temps réel reste au fond du temps grammatical, en créant potentiel *семы* près des formes temporelles.

Le système temporel de l'indicatif insère les oppositions suivantes :

1. Le temps absolu, à qui se distinguent trois plans temporels : le passé, présent, futur.

2. Temporel, insérant trois oppositions : l'antériorité, la simultanéité, le parcours; s'exprime avec les temps complexes et d'autres formes.

¹ Wagner R. et Pinchon J. Grammaire du français classique modalité; G.Galichet. Grammaire structurale du français moderne. P., 1970, p. 218; Buyssens E. Les catégories grammaticales du français. Bruxelles., 1975, p.67.

3. Le temps Limité/non limité de l'action dans le passé; s'exprime avec l'opposition imparfait/passé simple (composé).

4. L'action Actuelle/dépassée; au plan du passé se distingue sous les formes passé composé/passé simple.

5. Temporaire l'intervalle : l'action plus proche/éloignée; s'exprime avec les formes.

Les temps et les aspects coexistent dans les formes verbales ¹.

L'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe: représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement - *aspect inchoatif, progressif, résultatif* ..., alors que les temps expriment les caractères propres du procès indiqué par le verbe, indépendamment de cette représentation du procès par le sujet parlant.

L'aspect est la façon dont le sujet parlant se représente l'action ². „L'aspect c'est un procès envisagé dans son déroulement du début à la fin, sans exclure ce qui a précédé le début ou suivi la fin ³”.

„Du moment où on considère le procès sous l'angle de son déroulement interne, on est en présence de la catégorie de l'aspect ⁴”.

„L'aspect est la catégorie du degré d'achèvement du procès et par conséquent celui de la durée de ses différentes phases ⁵”.

„Deux oppositions aspectuelles sont bien exprimées dans les langues slaves: *soversennî / nesoversennî vid*, une autre c'est celle de l'accompli / l'inaccompli ⁶”.

„L'aspect se constitue à partir des membres perfectif / imperfectif ⁷”. A l'aide de l'aspect, on indique à quelle phase de son développement se trouve le procès. Le temps indique à quel moment, à quelle date il se place dans la suite des événements.

¹ Grammaire Larousse du XX s., P., 1980, p.275-276.

² G.Gougenheim. Système grammatical de la langue française, P., 1930, p.207.

³ J. Pohe „Aspect – temps et aspect – duré. Le FM, 1964, N 3, pp. 177- 178

⁴ P .Imbs. L'emploi des temps verbaux en français moderne, P., 1960, p. 18.

⁵ L. Tesnière. Eléments de syntaxe structurales. P., 1966, p. 584.

⁶ O.Ducrot, T.Todorov . Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, P., 1972, p.390

⁷ V.Pollak. Un mode explicatif de l'opposition aspectuelle. F M.1976., p. 294

A ce propos G.Guillaume dit: „Est de la nature de l' aspect toute différenciation qui a pour lieu le temps expliqué”. En parlant de l'aspect Vendryes dit: „Est la catégorie de la durée”. Entre l'aspect et le temps il y a une différence pareille à celle entre le temps psychologique et le temps physique. Entre ces deux catégories peuvent avoir lieu des interférences. „Au fond ce qui actualisé le procès c'est moins le temps que l'aspect, car tout procès implique un développement, un déroulement. L'aspect marque diverses phases de ce développement ¹”..

L'aspect s'oppose au mode d'action comme s'opposent plus généralement la grammaire et le lexique. Ainsi au point de vue sémasiologique (linguistique) on désigne par aspect toute catégorie réservée à la détermination du temps impliqué et par mode d'action son expression lexicale ².

Le français n'est pas inapte à exprimer l'aspect, puisqu'il trouve le moyen de le faire, dès qu'il en sent le besoin. Seulement l'aspect n'est pas en français une catégorie grammaticale régulière, comme il est en russe où la notion d'aspect est prépondérante a point de devenir le principe du système verbal ³.

L'aspect, comme toute autre catégorie sémantique peut s'exprimer aussi bien à travers des éléments lexicaux que grammaticaux. (B.Pottier. Essai de synthèse sur l'aspect. La notion d'aspect. Recherches linguistiques ⁴.

Dans la théorie de G.Guillaume l'ensemble des formes verbales sont toutes d'ordre temporel. L' aspect, le mode et le temps, estime G.Guillaume, ne se réfèrent pas à des phénomènes de nature différente, mais aux phases internes d'un phénomène de nature unique – la chronogénèse; ils représentent une seule et même chose considérée en des moments différents de sa propre caractérisation”. Le temps est presque toujours combiné avec l'aspect.

A.Klum affirme que les formes composées expriment toutes et l'aspect et l'antériorité en même temps. „Tantôt c'est l'aspect d'accompli qui est dominant,

¹ G . Galichet. Grammaire structurale du français moderne, P., 1970, pp. 90-91

² R.Martin, Temps et aspect. P., 1971, p.56

³ Vendryes. „Le langage”. P., 1950, p.131.

⁴ Colloque organisé par le centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz, P., 1980, p. 238.

tantôt c'est la relation d'antériorité qui l'emporte ¹". L'opposition passé simple / imparfait est comprise aussi différemment – comme portant un caractère temporel et une opposition de mode et de temps à la fois, enfin on la reconnaît aspectuelle. On propose en qualité de valeurs grammaticales invariantes du passé simple et de l'imparfait les valeurs les plus diverses: une action passée, déterminée dans le temps, une action non-durative, une action globale dans toute son étendue, une action achevée, accomplie ou perfective etc.

Donc, on cherche à préciser quelles valeurs constituent la catégorie grammaticale de l'aspect et lesquelles appartiennent au mode d'action. Il n'y a pas d'opinion unanime surtout en ce qui concerne les moyens d'exprimer le mode d'action. Les uns les cherchent dans le sein du verbe, dans son sens lexical: *tomber*, les autres dans les éléments de formation des mots – suffixes, préfixes, et des moyens syntaxiques – types de sujet, de complément

Il y a des linguistes qui proposent d'unir le temps, l'aspect et le mode d'action dans une catégorie inclusive – *l'aspectualité*.

Dans le système de la langue toute forme verbale est polyvalente: le présent peut marquer un fait passé (présent historique): *J'étais chez moi, tout à coup on sonne à la porte*; un futur proche. *Je viens dans un instant ...* Ce sont des cas de transposition temporelle (Valeurs des temps, voir M.Ioniță, Le verbe).

Le mode d'action c'est une catégorie lexico- grammaticale qui trouve son expression au niveau du lexique, de la morphologie et de la syntaxe. On trouve treize modes d'action chez O.Duchacek: *momentané, terminatif, fréquentatif, itératif, duratif ...* .

Les valeurs qualitatives et quantitatives du procès peuvent être exprimées: 1) par le sens du verbe: *naître, mourir, tomber ...*; 2) par des éléments formatifs – préfixes et suffixes: *relire, grélotter, sautiller* (itératif.); 3) la nature sémantique du sujet ou de l'objet: *Il tombe* (terminatif.); *La neige tombe* (répétitif). *Il a jeté un coup d'oeil*(momentané) / *il a jeté des coups d'oeil*(itératif) ... ; 4) par des adverbes et des locution adverbiales. *Il pleurait à petits coups* (duratif).

¹ A.Klum. Verbe et adverbe. Stockholm., 1961, p. 124

Les catégories de la personne, le nombre et la génération

La catégorie de la personne.

Elle exprime la relation de l'agent et la personne disant et insère trois sous-catégories: 1, 2 et 3 personne. 1 personne indique que l'agent coïncide avec disant (J'ai mangé) ou l'insère (Nous avons mangé), 2 personne est comparée par l'agent à l'interlocuteur (Mange! Avez-vous mangé ?), 3 personne indique que l'agent n'insère pas ni disant, ni écoutant (Il mange). Trois personnes forment hiérarchie insérant deux types des oppositions selon l'indice de "la personnalité" et "la subjectivité". Le signe oppose "la personnalité" 1 et 2 personne troisième, 1 et 2 personne se rapportent toujours aux objets animés, 3 personne peut indiquer à n'importe quel objet. Le signe "la subjectivité" oppose 1 personne (disant) 2 (écoutant).

Les particularités structurales de la personne.

Au plan de la mine dans le verbe la langue française manifeste une grande originalité : la forme personnelle verbale, après certaines exceptions, est utilisée non indépendamment, a en liaison des pronoms verbaux (je, tu, il, etc.) Ou avec le sujet significatif (Pierre parle). Ainsi, la personne des paroles s'exprime souvent de deux manières : par la flexion verbale et le pronom verbal (Nous parlons). Au sujet de cette structure s'exprimaient les opinions suivantes : le pronom - la flexion prépositive du verbe, fait partie de la forme verbale et nous.-.-ons Forme «le morphème entrecoupé» à l'instar d'ai... à ai parlé; le pronom est examiné comme le mot-outil, sa combinaison avec le verbe *интегрируется* comme un terme de la proposition, à la façon de la combinaison le prétexte + l'article + le nom; Je parle et même Il parle sont considérés de plus comme les propositions monocomposées; le pronom est traité comme séparé, bien que de service, le terme de la proposition, et la combinaison Il parle forme la proposition deuxcomposée. On analysait ce problème et on amenait les arguments au profit de la dernière décision.

L'importance des flexions personnelles.

L'incapacité des flexions à distinguer les personnes est exagéré. Comme les signes de la coordination, formel des personnes, ils gardent l'importance connue.

Dans les paroles écrites sur 45 formes simples verbales (7 temps selon 6 personnes + 3 personnes dans l'impératif) vient de 27 à 39 différentes fins en fonction du verbe. À oral la variété des fins diminue jusqu'à 10 - 16 de 33 significations (passé simple et imparfait du subjonctif sont exclus). Dans les paroles écrites dans le paradigme se distinguent toutes les personnes, si prendre en considération tous les types de la conjugaison. À oral coïncident toujours 2-ème et les 3-ème formes (tu as, il a; tu parlais, il parlait). Puisque les verbes avoir et être ont gardé la plus grande variété des formes (39 et 38), dans les temps complexes la personne se distingue encore plus (cf : je parle-il parle, mais j'ai parlé-il a parlé). Le moyen supplémentaire de la distinction des formes de la personne dans la langue parlée est liaison (Je prends un livre). La différence des formes près des verbes II et III les groupes se reconforte par l'alternance des bases : Il reçoit - ils reçoivent, il finit - ils finissent.

La catégorie de la personne est liée étroitement aux conditions de l'acte de la communication. Le poids spécifique dans les paroles des différentes formes de la personne est distingué et dépend du temps verbal. Dans les textes des différents genres s'enregistre une telle fréquence totale des personnes : il - ils-je - vous - nous - tu. De plus à présent augmente la part de la 1-2-ème personne. À futur je et nous sont utilisés plus souvent, qu'ils. Au contraire, à imparfait augmente relativement l'utilisation de la 3-ème personne aux frais de 1 et 2-ème, a à passé simple tombe rudement la fréquence de la 1-er personne et particulièrement 2-ème.

La catégorie du nombre.

La sémantique de la catégorie verbale du nombre ne se distingue pas de la sémantique du nombre près des pronoms. Le problème spécial est mis au plan pratique par la coordination du verbe avec le sujet dans le nombre. La possibilité de la diverse coordination : Un groupe d'étudiants est (ou sont) venu (s) a une importante signification théorique : elle souligne l'indépendance relative de la flexion, qui se produit ici non simplement comme le signe formel de la coordination, a comme le porte-parole de la signification personnelle.

La catégorie de la génération dans le verbe a le caractère asémantique. Elle se manifeste : dans les temps complexes conjugués avec le verbe être : Elles sont venues; Elle s'est repentie; dans le gage passif : Elle a été invitée; les formes complexes avec avoir à препозиции du complément d'objet direct : La lettre qu'il a écrite n'est pas arrivée. Dans le dernier cas la génération et le nombre ont seulement la fonction formelle et ne sont pas désignés dans le prédicat complexe : les lectures que j'ai commencé à faire.

Définition

1. La catégorie de la personne est une catégorie modificatoire qui exprime le rapport entre le sujet de l'action et le participant à l'acte de la parole (le sujet peut coïncider ou non avec l'un des participants). Elle comprend trois sous-catégories (1^e, 2^e et 3^e personnes) qui s'opposent entre elles sur deux plans; la personnalité (1^e et 2^e contre 3^e) et la subjectivité (1^e contre 2^e).

2. L'expression de la personne en français est très spécifique. Les désinences personnelles verbales sont irrégulières et déficientes, surtout dans la langue parlée. La personne est exprimée à la fois morphologiquement (à l'aide des désinences verbales) et syntaxiquement (par la liaison avec le sujet qui est obligatoire, à quelques exceptions près). La structure interne de la personne comprend deux aspects: a) l'expression des rapports entre le verbe et le sujet de l'action; b) l'expression de l'accord du verbe avec son sujet. Le premier aspect est presque absent du verbe français qui ne peut indiquer à lui seul le sujet de l'action, parce qu'il ne peut pas s'employer sans un sujet syntaxique. Les formes personnelles françaises ne traduisent que l'accord du verbe avec son sujet, bien que cela ne se fasse que d'une façon imparfaite, vu l'insuffisance et l'irrégularité des flexions personnelles, surtout dans la forme orale.

La catégorie de la voix (Citations des linguistiques)

La différence de voix est une différence de participation du sujet au procès.

La voix est une catégorie grammaticale associée au verbe et son auxiliaire, et qui indique la relation grammaticale entre le verbe, le sujet ou l'agent et l'objet; chaque voix se manifeste par des flexions verbales spécifiques¹.

La catégorie de la voix, en français moderne, consiste à considérer le procès au point de vue du sens de son déroulement, soit dans le sens descendant: agent – procès – objet (voix active); soit dans le sens de la remontée: objet – procès – agent (voix passive). Donc, le système d'expression de la voix n'est pas homogène et il faut se référer la plupart du temps au contexte pour déterminer en quel sens est considéré le déroulement du procès par rapport à l'agent et à l'objet. Les catégories d'aspect et de temps, permettent d'actualiser le procès, de l'insérer dans la durée, mais il reste encore isolé des autres éléments de la phrase. C'est la voix qui le met en rapport avec ceux-ci. Par l'intermédiaire de la voix le verbe devient véritablement le générateur syntaxique de la phrase².

On connaît: la voix active, la voix passive et la voix réfléchi(e)(pronominale).

On donne le nom de voix active à l'ensemble des formes verbales ne comportant de taxème de voix.

La voix passive c'est quand le patient est le repère du phénomène verbal.

La voix réfléchi(e) (réfléchi(e), pronominale) est une voix dans laquelle figure un partenaire appelé reflet qui est consubstantiel avec l'agent du phénomène verbal³.

La voix réfléchi(e).

Les verbes qui désignent une action consciemment dirigée par le sujet et revenant sur lui-même se rangent dans la catégorie de la voix réfléchi(e). Elle s'adresse seulement à des sujets animés et utilise la forme pronominale. Le pronom réfléchi, dans ce cas, garde son sens étymologique, c'est-à-dire il désigne l'objet de l'action qui coïncide avec le sujet: *Je me lave*.

La voix factitive.

D'habitude à cette voix les linguistes attribuent les constructions: *faire / laisser + infinitif*. Le verbe *laisser* se combinant avec l'infinitif, ne perd pas sa

¹ H. Bonnard. Code du français courant. P., 1982, p. 238.

² G. Galichet „Grammaire structurale du français moderne”, P., 1967, pp. 101, 103, 105.

³ J. Damourette et E. Pichon, Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, T.V. P., 1911 – 1936, pp. 662, 663, 696.

valeur sémantique propre et toute la structure est loin d'être monolithique. C'est pourquoi presque tous les linguistes refusent à cette construction le statut d'une forme grammaticale morphologique de voix, en constatant que la construction *laisser + infinitif* n'est que partiellement grammaticalisée.

La voix passive.

L'emploi de l'une ou de l'autre constructions (active et passive) permet d'exprimer des nuances très variées. Par exemple, on utilisera de préférence la voix passive pour marquer le résultat de l'action, l'aspect „subi”. „Inversement l'on emploiera la voix active pour peindre l'action dans son aspect „agissant”. La voix active et passive „sont deux façons d'envisager un même phénomène¹”.

Il faut faire la distinction entre la passif d'action et le passif de résultat; seulement le I-e est susceptible d'avoir un complément d'agent². Dans le II-ème cas: *Il était estimé. Elle était détestée* – ces constructions donnent l'illusion du passif, mais ce sont des participes- adjectifs attribut qui impliquent une nuance de passif.

V.G.Gak considère qu'il y a des indices qui servent à identifier la construction passive et à la différencier des structures homonymes. Quels sont ces indices? On prétend souvent que les constructions *être + participe passé* et la forme *se + verbe* au sens passif sont des équivalents sémantiques et syntaxiques: *La porte est ouverte – la porte s'ouvre* ou: *On casse la branche – la branche est cassée – la branche se casse*. Selon J.Dubois ce sont des transformées.

L'intérêt que les linguistes manifestent de plus en plus à la syntaxe d'une proposition les a amenés à lier la définition de la voix au rapport entre le sujet et l'objet de l'action exprimée par le verbe.

Les valeurs de voix sont liées à la nature lexico-grammaticale du verbe (notamment à la transitivité / non transitivité).

¹ G.Galichet. Grammaire structurale du français moderne. P., 1967, p. 105

² M.Mauger, Grammaire pratique du français d'aujourd'hui. P., 1968, p. 289.

La voix passive ne peut être formée que de verbes transitifs. Le passif peut aussi être rendu par se faire / laisser + infinitif: *Le colonnel se fait tué* (a été tué) / *Il s'est laissé entraîner* (a été entraîné).

Parmi les catégories grammaticales du verbe on peut marquer: *la transitivité / l'intransitivité*. Ce qui indique sur la possibilité du verbe d'orienter son action sur un objet, ou formellement, de se combiner avec un complément d'objet. A partir de cette catégorie on distingue: a) des verbes transitifs et b) des verbes intransitifs. Ceux transitifs à leur tour se divisent en: a) transitifs directs; b) transitifs indirects; c) transitifs absolus; d) transitifs à double transitivité; e) transitifs à COD interne; f) transitifs à complément DI interne.

Ainsi la catégorie de la transitivité traduit les rapports entre l'action et son objet. C'est une catégorie syntaxique qui se réalise par la présence ou l'absence d'un complément dans la phrase.

La grammaire traditionnelle distingue quatre modes: l'indicatif, l'impératif, le conditionnel, ayant des formes qui coïncident avec celles du futur dans le passé ou du futur antérieur dans le passé de l'indicatif, est exclu des modes et considéré comme une forme de l'indicatif ¹. Il ne reste qu'avoir une opposition des formes du subjonctif, de l'impératif et de l'indicatif.

Mais il y a des linguistes qui ne considèrent pas l'impératif comme une forme modale autonome, en prétendant que ses formes sont empruntées à l'indicatif et au subjonctif, et alors il ne resterait que l'opposition de l'indicatif et du subjonctif. Mais les discussions sur le mode ne s'arrêtent pas là. Certains linguistes refusent à reconnaître comme mode une catégorie de la subordination alors la catégorie du mode se manifeste dans l'opposition de l'indicatif aux formes avec „r” et l'indicatif aux formes sans „r” (parlait / parlerait).

L'impératif comporte deux formes temporelles: l'impératif présent et l'impératif passé.

Le subjonctif comporte quatre formes temporelles: présent, imparfait, passé, plus-que-parfait.

¹ G.Guillaume, Wagner R-L et Pinchon J., P.Imbs, R. Martin, L.I. Ilia, E.A. Référovskaja.modes et temps,p.,1930

Une vue classique de la notion de temps consiste dans le fait qu' à tout énoncé correspond un instant qu'on prend comme référence et qu'on désigne par maintenant. Le temps vécu est divisé en trois parties: l'avant – maintenant (le passé), l'après – maintenant (le futur), le maintenant (le présent). Mais le temps chronologique et le temps verbal sont loin de se recouvrir, de cōncider. Pour le passé on a plusieurs formes: l'imparfait, le passé composé, le plus-que-parfait, le passé simple, le passé antérieur, le passé immédiat, le passé surcomposé, le plus-que-parfait surcomposé.

L'impératif.

L'impératif est plus un mode de parole, qu'un mode de pensée; il emprunte sa forme soit à l'indicatif, soit au subjonctif: *soyons* – subjonctif; *aimons* – indicatif ¹. L'impératif est un mode d'action; il ne s'emploie pas pour narrer ou pour décrire; mais pour ordonner, persuader en vue de provoquer un résultat; il est motivé par un mouvement affectif; il implique un dialogue (réel ou fictif), au cours duquel le locuteur cherche à agir sur quelqu'un ou sur quelque chose. L'impératif ne permet pas d'actualiser le procès d'une façon précise ².

Habituellement, les formes de l'impératif sont envisagées comme un mode particulier, mais on le fait à tort, puisque les formes personnelles de l'impératif ne sont pas modales (le rapport de l'action à la réalité) et ne font que transmettre un ordre ou adresser une prière. Les formes de l'impératif sont personnelles, mais elles ne désignent pas le moment de l'accomplissement de l'action avec précision on peut mettre en doute l'autonomie de l'impératif français: peut-être n'est-ce qu'une variante de l'indicatif ou du subjonctif³.

Dans la linguistique moderne il n'existe pas d'interprétation unique de la catégorie du mode du verbe français. Le plus souvent le mode est envisagé comme une catégorie grammaticale qui désigne le rapport de l'action à la réalité du point de vue de celui qui parle. Selon d'autres linguistes cette définition du mode ne répond pas toujours aux faits linguistiques où certaines formes modales ne

¹ G.Guillaume. Temps et verbe. P., 1929, p. 47.

² R.Wagner, J.Pinchon. Grammaire du français classique et moderne. P., 1962, p. 330-331.

³ E.A. Référovskaja, A.K.Vassiliéva. Essais de grammaire française. P., 1965, pp. 116.

désignent aucun rapport à la réalité. Le mode, donc, est une catégorie polifonctionnelle apte d'exprimer non seulement le rapport du procès à la réalité du point de vue de celui qui parle, mais qui est aussi capable d'avoir une valeur amodale. C'est pour cela que la majorité des linguistes refoulent la notion traditionnelle du mode. L'interprétation des modes proposée par G. Guillaume et soutenue ensuite par beaucoup de linguistes contemporains; elle se base sur sa théorie générale du système verbal français, dont les formes servent en premier lieu à situer l'action dans le temps. C'est la théorie *de l'image – temps, la chronogénèse*.

Le mode subjonctif.

Le français a réduit considérablement le rôle du subjonctif en le remplaçant assez souvent par l'indicatif. Mais le subjonctif français garde des positions qui lui sont attribuées par des usages subtils. Cependant, le français ne dispose pas toujours pour le subjonctif de formes originales strictement réservées à ce mode. Ainsi pour le présent du subjonctif des verbes du I-e groupe il n'y a aucune forme qui appartienne seulement au subjonctif, sauf *que* qui est un élément du contexte et pas du verbe.

Ainsi les terminaisons des premières trois personnes du singulier et de la III-ème personne du pluriel sont celles du présent de l'indicatif, pour la I-ère et la II-ème personnes du pluriel on a les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif.

Donc, dans leur grande majorité, les verbes français ne disposent pas de forme spéciale pour le subjonctif présent. C'est la même chose dans l'oral et pour les verbes irréguliers: *que je reçoive* résonne comme *reçoivent*. Il n'y a que neuf formes irrégulières qui soient différentes de celles de l'indicatif: *avoir, être, aller, faire, falloir, pouvoir, savoir, valoir, vouloir*. L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif ne s'emploient que dans le langage écrit, mais le dernier temps, même ici on emploie aussi le subjonctif présent.

Le mode conditionnel.

Les grammaires officielles, notamment celle de l'Académie française, font du conditionnel un mode distinct à la fois de l'indicatif, du subjonctif et de l'impératif.

A vraiment parler, le conditionnel, vu du passé, n'est qu'un futur auquel les possibilités de réalisation ne sont pas fermées au moment où l'on se place.

Vu dans le présent, il est un futur dont les possibilités de réalisation sont fermées, puisque le présent est déjà déterminé précisément.

Vu dans l'avenir, il est un futur ne pouvant exister que sous une certaine condition, mais auquel les possibilités de réalisation ne sont pas fermées. Avec d'autres mots, le conditionnel c'est un futur dont l'action se réalisera, ou c'est un futur potentiel.

G.Guillaume considère que le conditionnel n'est, à la vérité, qu'un futur de degré particulier, mais pas un mode.

Comme on l'a dit, quelques grammaires considèrent le conditionnel comme mode. Historiquement cette forme est de la même nature que le futur. Toutes les deux sont issues en roman d'une périphrase composée de l'infinitif d'un verbe et du présent ou de l'imparfait de l'auxiliaire *avoir*. Si le futur est un temps de l'indicatif, normalement serait d'en faire un du conditionnel aussi¹. Si l'on faisait du conditionnel un mode, alors on devrait en faire un du futur, ce que fait M.H.Yvon qui range sous le nom de Suppositif le futur et le conditionnel.

On considère aussi que le conditionnel appartient à deux catégories grammaticales: il peut être temps et alors il se rattache logiquement à l'indicatif, ou aussi bien il peut être mode. En proposition indépendante ou principale, c'est toujours le conditionnel modal que l'on emploie.

„Il est impossible de distinguer entre le conditionnel mode et le conditionnel temps, si on part du fait que les deux catégories doivent avoir des formes différentes au moins pour une partie de l'inventaire formel; comme ces indices formels font défaut ici, il s'agit bien d'une catégorie unique, mais qui n'exclut pas

¹ G.Guillaume. Temps et verbes, P., 1929, p. 49,

la possibilité de distinguer plusieurs variantes à l'intérieur de cette catégorie unique. Et alors c'est le contexte, et pas la forme, qui détermine la valeur, et le contexte laisse le choix entre plusieurs interprétations ... variantes modales et temporelles ¹".

Le futur, par lui même, implique toujours quelque degré d'incertitude, qui se laisse plus ou moins entrevoir: a) complètement inaperçue: *il lira*, b) plus sensible: *Il a dit qu'il lirait* (ici on a une indication temporelle + celle éventuelle; une action qui sans doute peut arriver, mais qui peut aussi ne pas arriver, selon les circonstances).

A côté du futur pur: *vous saurez*, il y a la forme: *vous sauriez* qui dans les grammaires françaises est connue sous le nom extrêmement impropre de conditionnel. Les linguistes sont depuis longtemps enclins à interpréter cette forme comme un „imparfait du futur”, conception bien juste et qui se traduit dans la nomenclature actuelle comme toncal futur.

Donc le conditionnel c'est un mode en puissance ². G.Mauger souligne à ce propos: „en fait il nous semble que le conditionnel n'est ni un mode à part, ni un temps particulier ou plutôt il est à la fois, selon le cas, mode et temps³.

1.1.2. Catégorie du mode en français.

Le mode (du latin *modus*, manière) est un [trait grammatical](#) qui dénote la manière dont le [verbe](#) exprime le fait, qu'il soit état ou action (la terminologie linguistique emploie la dénomination de [procès](#)). Le plus souvent associé au [verbe](#), ce trait ne lui est cependant pas exclusif. Les modes verbaux représentent la manière dont l'action exprimée par le verbe est conçue et présentée. L'action peut être mise en doute, affirmée comme réelle ou éventuelle. Ils se combinent à la sémantique des verbes et par là créent les aspects. Enfin, ils entraînent morphologiquement des désinences verbales (les conjugaisons). Nous avons vu que le verbe se distingue de toutes les autres classes grammaticales par ses marques morphologiques.

¹ H.C. Schogt. Le système verbal du français contemporain. P., 1968, pp. 44-45.

² G.Le Bidois. Syntaxe du français moderne. P., 1971, i t., p. 496.

³ G.Mauger, Grammaire pratique du français d'aujourd'hui, P., 1968, p. 231

La saisie du procès va du moins précis (l'*infinitif* et les *participes*) au plus précis (l'*indicatif*). Le mode est *la façon dont le procès est appréhendé ou présenté*.

Ainsi *partir* (au mode *infinitif*) n'est que la désignation d'un concept, l'idée de *partir* par opposition à l'idée de *revenir* ou à celle de *dormir*, par exemple. Le procès n'a ni agent ni repère temporel propres. C'est cette forme que les dictionnaires adoptent dans leur présentation des verbes. Par contre, le procès *parte* (au mode *subjonctif*), dans «*Il faut que je parte*», a, certes, un agent «*je*» mais sur le plan temporel, il est indéterminé. Enfin, *partirai* (au mode *indicatif*), dans «*Je partirai*», a aussi bien un agent «*je* = le locuteur » qu'un temps «*futur*».

Les grammaires traditionnelles distinguent sept modes (l'*infinitif*, le *participe passé*, le *participe présent*, le *subjonctif*, l'*indicatif*, le *conditionnel* et l'*impératif*. Pour des raisons de commodité, nous n'en retenons que trois qu'on classe selon qu'ils ont ou non un agent et un temps :

- modes impersonnels et intemporels : l'*infinitif*, le *participe passé* et le *participe présent*,
- mode personnel et intemporel : le *subjonctif*.
- mode personnel et temporel : l'*indicatif*

Le mode est à distinguer de la modalité. La modalité est *une catégorie grammaticale qui permet d'exprimer des modalités telles que l'assertion, l'interrogation, la volition, l'exclamation, le doute, etc.*

La difficulté liée à l'analyse des modes est due à l'inadéquation entre modalités et modes. Le mode de l'*indicatif* par exemple peut servir à exprimer des modalités autres qu'assertives. Par exemple *tu dois venir* est un présent de l'*indicatif* et pourtant il s'agit de la modalité injonctive ou volitive. De la même façon, on ne trouve pas de mode interrogatif. Pour exprimer l'interrogation, on peut puiser dans les modes *indicatif* ou *subjonctif*.

Par exemple, *Dois-je venir ? Faut-il qu'il vienne ?* Le procédé morphologique n'étant pas le seul possible, on peut également exprimer l'interrogation par d'autres moyens, ici syntaxique et lexical.

Il n'existe donc pas en français de mode spécifique pour exprimer une modalité particulière.

Distinctions sémantiques

A la suite de Gustave Guillaume, on distingue désormais trois modes : le mode quasi-nominal (infinitif et participes),

le subjonctif et l'indicatif.

Nous allons emprunter à Guillaume les deux notions de chronogenèse et chronotype

chronotype 1	chronotype 2	chronotype 3
IN POSSE	IN FIER	IN ESSE
mode quasi-nominal	subjonctif	indicatif

Les chronotypes 1, 2 et 3 sont les étapes de la langue ;

chronotype 1 : IN POSSE : en puissance ; image temps en puissance de représentation. Le verbe ne représente pas le temps (modes nominaux : infinitif, participes présent et passé) ;

chronotype 2 : IN FIERI : en devenir ; image temps en devenir, non complètement réalisée (subjonctif) ;

chronotype 3 : IN ESSE : en être (réalisé) ; image temps qui réalise le temps (indicatif).

On a forcément remarqué l'absence de l'impératif et du conditionnel.

L'infinitif et les participes correspondent à une image arrêtée du temps :

C'est épuisant de marcher.

L'idée de temps est quasiment absente tant sur *épuisant* que sur *marcher*. Donc, nous sommes loin des caractéristiques du verbe ; nous sommes plutôt plus proches de la catégorie des noms et des adjectifs.

Le subjonctif nous amène immanquablement de par son sens profond dans le domaine du possible et non du probable, c'est-à-dire du virtuel et non pas de l'actuel. Comparons :

Il est *probable* qu'il viendra / Il est *possible* qu'il vienne.

Du temps donné comme réel, actuel avec l'indicatif, on passe au temps donné comme virtuel, comme mis en doute avec le subjonctif.

L'indicatif donne une vision du temps complètement réalisé. Cette vision du temps Guillaume l'appelle « image temps ».

Je viens, je viendrai, je suis venu.

On envisage nécessairement que ce qui est énoncé s'est réalisé (passé composé), se réalise (présent) ou se réalisera (futur).

On remarque donc que le choix du mode pour exprimer une modalité se fait en fait en fonction du besoin plus ou moins grand de précisions sur les personnes, le temps et l'aspect.

Pour les modalités *assertive* et *interrogative*, on a besoin de grandes précisions, on comprend donc que ces deux modalités se formule avec le même mode, celui qui fournit le plus grand choix de formes : *l'indicatif*.

Mais pour la modalité *volitive*, étant donné que le procès est envisagé comme potentiel, les marques d'époques n'ont aucune importance ; la seule chose qui peut être importante, c'est éventuellement l'aspect. C'est pourquoi on peut utiliser aussi bien le subjonctif que l'indicatif :

Je veux que tu viennes / Tu dois venir / Viens !

Récapitulons.

a.- Le mode quasi-nominal : On regroupe sous cette rubrique *l'Infinitif*, le *participe passé*, le *participe présent* et le *gérondif* où le verbe est a-temporel et non personnel. Le procès est donc virtuel.

b.- Le mode subjonctif : C'est un mode a-temporel mais personnel. Le procès y est présenté comme également possible et impossible.

c.- Le mode indicatif : C'est un mode personnel et temporel. Le procès est présenté comme probable ou certain. Il est actualisé.

La notion de *mode* ainsi conçue a fait débat concernant le conditionnel. Ce temps a en effet longtemps et est encore parfois, bien que plus rarement, perçu comme un *mode* distinct de l'indicatif et du subjonctif. On ne reviendra pas non plus sur cette question qui a été traitée à plusieurs reprises. La conception du

conditionnel comme un temps du mode indicatif est maintenant largement acceptée et de moins en moins remise en question. De plus, les critères syntaxiques et morphologiques retenus pour caractériser les temps de l'indicatif mettent en évidence le fait que le conditionnel peut être classé aux côtés du présent, du futur, du passé simple, de l'imparfait et de leurs formes composées. Il nous semble que cette hésitation théorique quant à la classification du conditionnel comme temps de l'indicatif ou comme mode à part entière tient aux différents effets de sens produits par ce temps et aux relations étroites qu'entretiennent le mode et la notion de modalité, que l'on se propose d'explicitier au point suivant.

Relations entre la notion de mode et de modalité.

La *modalité* se définit comme l'expression de l'attitude du locuteur-énonciateur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé. Gosselin la définit comme toute forme de validation ou d'invalidation d'un contenu représenté. Il est intéressant de voir les rapprochements que certains linguistes ont mis en évidence entre les notions de *mode* et de *modalité*. Guillaume, pour ne citer que lui, établit un lien entre les modalités du *possible*, du *probable*, du *certain*, du *reel* et les modes. La modalité du *possible* est celle du mode subjonctif alors que les modalités du *probable*, du *certain* et du *reel* appartiennent toutes à l'indicatif. Le *possible* est ce qui annule la capacité d'actualité pour G. Guillaume, alors que le *probable*, au contraire, confère une existence positive à la capacité d'actualité. D'où son appartenance au mode indicatif.

1.1.3. Catégorie du mode en langues ouzbek

L'indicatif est présenté par trois plans temporels : par le présent, le passé et le futur; et en outre chacun des plans temporels est présenté par quelques formes. Les formes du temps passé. Selon la structure morphologique peuvent être classées à deux catégories : 1) les formes simples, 2) les formes complexes. Les formes complexes se forment de correspondant simple avec l'aide du formant *эдим*, *эдинг* et etc. En correspondant aux formes simples compliquées par la nuance du temps passé. Le Présent et le Présent-futur.

Le temps présent-futur. Se forme selon le schéma suivant : la base du verbe +

le paramètre du temps (- - après les bases d'accord, - j - après les bases publiques) + le paramètre de la personne (l'affixe prédicativité,).

Affixe - monte vers aff.-*ap*, qui monte à son tour à l'affixe *-pap*. aff. - la variante phonétique combinatoire aff. - - s'est formé de la collision public de la base initiale avec aff. - (Avec-*ap*), à la suite de quoi est apparue la diphtongue descendant : *бошла + бошлай*.

Les exemples :

ёзмок, écrire

1) *ёзамиз* - (nous) écrivons

2) *ёзасиз (лар)*

3) *ёзадилар*

1) *ёзаман* - j'écris'

2) *ёзасан*

3) *ёзади*

ёқимок-lire

1) *ёқиймиз*- (nous) lisons'

2) *уцийсиз (лар)*

3) *уцийдилар*

1) *ёқийман* - je lis'

2) *уцийсан*

3) *уцийди*

La forme interrogative se forme avec l'aide aff.-*ай*, mis après le paramètre лица: la forme négative se forme par la voie de l'adjonction à la base du verbe aff.-*ма*, puis les paramètres du temps et la personne suivent :

Ёзмайман – je n'écris pas

1) *Ёзмайман* je n'écris pas ' 1) *Ёзмаймиз* (nous) n'écrivons pas

2) *ёзмайсан*

3) *ёзмайди*

2) *ёзмайсиз*

3) *ёзмайдилар*

Le présent temps concret

Le présent concret вр. Se forme par trois moyens :

1. Vers la base du présent-futur se joint le formant-ян + le paramètre de la personne (l'affixe prédictivité). Aux bases publiques le paramètre du présent-futur fusionne dans la prononciation avec homogène - 1^{ÈME} formant-ян : бошла +япти+лар. Le Paramètre du 3-ème l. - dm après la consonne sourde du formant-ян dans la prononciation et passe graphiquement ёз-ян-ман – ёзянман, j'écris (au momentané) tu lis ўқиянти (au momentané) келянти. келянти (il) va ici (au momentané)¹.

Les exemples :

ёзмоқ écrire

1) ёзянман j'écris (le momentané)

2) ёзянсан

3) ёзянти

1) ёзянмиз (nous) écrivons (Au momentané)

2) ёзянсиз

3) ёзянтилар

ўқимоқ lire

ўқи-ян-миз (nous) lisons (momentannée)

2) уциянсиз

3) ўқиянтилар

қабул қилмоқ || accepter : - 1) қабул қил- ян-ман || эт-ян-ман. j'accepte (au momentané), 2) қабул қил-янсан || этиянсан, 3) қабул қиянти || этианти;

1) қабул.қиянмиз | этианмиз 2) vers, қабул қиянсиз || этиансиз,

3) қабул қил - тилар || этиантилар.

De trois formes unies sous le nom „le présent temps concret", la forme du type ёзаётирман - le plus usité dans la langue écrite. Les paroles parlées préfèrent la forme du type ёзянман.

exemple:

¹ V.V.Rechetova (Sur la catégorie du présent dans la langue ouzbeke, p. 31-37

ёзмок - écrire

1) ёзаётурман J'écris 1) ёзаётурмиз (nous) Écrivons

ёзаётурсан 2) ёзаётурсиз

ёзаётур 3) ёзаётурлар

2) La forme interrogative de toutes les variantes du présent concret
вр. Se forme selon la règle totale : афф. - est mis après le paramètre de la
personne : ёзянманми ?, ёзаётурманми ?, ёзиб утирибманми? Si ' j'écris
etc.

3) La forme négative de premier deux formes du temps présent
concret. Se forme selon la règle totale : ёзмаянман, ёзмаётурман (je
n'écris pas) et etc. Sous la troisième forme (ёзиб турибман et etc.) деепр.
Sur - (serait remplacé par la forme négative. Sur - 1-er : турибман
\\утирибман || юрибман || ётибман je n'écris pas.

4) La forme de la possibilité: ёз-ол-а-ётур-ман (je peux écrire.

5) La forme de l'impossibilité (§ 245) : ёз-ол-ма-ян-ман, ё з-ол-
ма-ётур-

6) Ман, ёзолмай турибман et etc. Je ne peux pas écrire.

Le temps passé subjectif. Se forme selon le schéma : la base du verbe + aff. +
le paramètre de la personne.

Les exemples :

ёзмок

1) ёзибман - il se trouve, il semble, disent

2) ёзибсан

3) ёзибди

1) ёзибмиз nous écrivions

2) ёзибсиэ {лар}

3) ёзибдилар

Dans les bases monosyllabes verbales sur - l au rythme rapide des paroles est
observé la chute de la syllabe - si : булибди бунти, қолибди қопти, олибди опти,
келибди кепти.

Les verbes *турмоц, утурмоц, юрмоц, ётмоц* en forme de ce temps précédant. Ils *serviraient* pour l'expression du temps présent concret.

La forme interrogative : *ёзибманми ? , ёзибсанми ?*

La forme négative : *ёзамбсан; уцимабсан; келмабди* il n'est pas venu.

La forme de la possibilité : *ёза-ол-иб-ман, écrire ' : уқий олибсан; келолибди*

La forme de l'impossibilité : *ёз-ол-ма-б-ман; уқий олмабсан.*

La signification du passé subjectif *вр. (хато цилибман)* dans le dernier exemple trouve le renfort en forme *экан.*

Dans une vieille langue littéraire cette forme était utilisée dans la signification „du passé dans le présent", qui dans la langue vivante se garde seulement dans les groupes de mots stables comme *xush келибсиз!* Soyez les bienvenus!

Les formes complexes du temps passé

Les formes complexes du passé *вр.* Se forment des formes correspondantes simples de la conjugaison par voie de l'adjonction à leurs bases des mots-liasses spéciaux du temps passé. : *эдим, эдинг, эди* et etc. »Selon la signification les formes complexes du passé. Correspondent simple, déplacé au plan du passé *вр.'*

Vers le nombre des formes complexes du temps passé. Se rapportent : 1) révolu, 2) le prépassé 3) incertain imperfect

4) Défini imperfect 5) passant-de longue temps durée.

Le plus-que-parfait

Temps révolu se forme de la base du passé – temps perfectif +форма *эдим* et etc.

Les exemples :

Ёзган эдим - j'écrivais

2) *ёзган эдинг*

3) *ёзган эди*

2) *ёзган эдингиз*

3) *ёзган эдилар*

Ёзган эдик – nous écrivions

Dans la langues parlées et dans les oeuvres poétiques on observe souvent la prononciation unie de cette forme dans l'aspect *ёзгандим, ёзган - динг*. Que trouve la réflexion et sur la lettre. Cf : *Болалик кунлар - римда, уйцусиз тунларимда кун. эртак эшитгандим...* aux jours de mon enfance, dans les nuits sans sommeil j'entendais beaucoup de contes de fée....

La forme interrogative : *ёзган эдимми ?* Si 'écrivais, *ёзган эдингми ?* *уциганмидинг ?* etc.

Sous toutes les formes, dans la formation de qui du paramètre de la personne et сказуемости se produisent *эдим, эдинг* et etc., l'affixe de la question peut être mis jusqu'au paramètre de la personne et après lui, et en outre dans le premier cas (dans la prononciation) initial public a - se réduit entièrement : *ёзган эдингми ? ёзганмидинг ?*

Le prochain temps hypothétique

Le temps futur hypothétique. Se forme selon le schéma : la base du verbe **ap* (après les bases d'accord), *-r* (après les bases publiques) + le paramètre de la personne (l'affixe prédicativité).

Dans une vieille langue ouzbeke et à titre de l'archaïsme dans la langue vivante (principalement dans les oeuvres poétiques) il y a une forme sur-*ur*;
Муцаддас вазифа этилур адо.

Les exemples :

Ёзмоқ- écrire

- 1) *ёзармиз* - nous écrirons,
- 2) *ёзарсиз*
- 3) *ёзарлар*
- 1) *ёзаман* - j'écrirai,
- 2) *ёзарсан*
- 3) *ёзар*

1.2. Mode indicatif et ses temps en français et en ouzbek

1.2.1. Mode indicatif et ses temps en français

L'indicatif est le mode des phrases énonciatives et des phrases interrogatives, ainsi que des phrases exclamatives.

C'est le mode du fait. Cela apparaît aussi quand, pour le prédicat d'une proposition, il s'oppose au subjonctif:

L'indicatif a une richesse de temps que n'a aucun autre mode. — On notera que les emplois particuliers de divers temps résultent surtout soit de réalisations stylistiques par lesquelles on décale les relations temporelles objectives : par exemple, en élargissant le domaine du présent ou en rejetant les faits hors du présent pour les atténuer.

Le présent de la parole, appelé également «*présent de l'énonciation*», est le moment où l'énonciateur parle effectivement. Comme les embrayeurs, il ne peut se comprendre que par rapport à la situation d'énonciation. Les verbes performatifs, comme *remercier*, *jurer*, *saluer*, quand ils sont conjugués au présent de l'indicatif, à la première personne du singulier, ont la particularité d'accomplir, au moment de leur énonciation, l'acte qu'ils énoncent.

Ce temps ne correspond pas forcément au(x) temps de l'énoncé. En effet, dans la phrase Tu me remercies et je ne sais pas pourquoi, l'acte auquel réfère le remerciement n'est pas exactement contemporain à la parole.

Le temps auquel réfère le présent est le plus souvent plus étendu que l'acte d'énonciation. C'est le présent dilaté.

Sophie a les yeux bleus

Elle parle au téléphone

Tu me brises le cœur

Le présent peut également être décalé par rapport à son énonciation. Seule la situation d'énonciation est à même d'aider à l'interpréter. Ce décalage concerne:

Le présent historique

Il se reconnaît généralement au fait qu'il est le plus souvent accompagné d'un repère temporel précisant à quelle époque se situe l'événement relaté :

A l'automne de l'année 1095, le pape Urbain II est en Auvergne [...], il parcourt, en grande pompe, le Sud de la Gaule, il s'y sent à l'aise.

Le locuteur, ici un historien, feint de rendre son énonciation contemporaine des faits racontés pour rendre l'histoire aussi vivante que si elle se déroulait sous les yeux du lecteur. Cette dilatation peut être si étendue que l'acte d'énonciation n'a plus d'importance pour déterminer le temps auquel le présent réfère. Dans la phrase

La terre *tourne*

Il s'agit là du présent de vérité générale ou présent gnomique, il est vrai dans tous les temps, indépendamment de toute énonciation.

Le présent aussi exprime un fait qui se déroule au moment où l'on parle. C'est le présent actuel ou le temps du discours direct :

« Cette place est libre, vous pouvez vous y installer. »

• Le présent exprime aussi une vérité valable à toutes les époques ; on le retrouve alors dans les dictons, les proverbes et les définitions :

La Terre tourne autour du Soleil.

Qui ne risque rien n'a rien.

Le carré est un quadrilatère dont les quatre angles sont droits.

• Le présent exprime des faits qui se répètent habituellement :

Toutes les fins de semaine, les enfants se rendent à la piscine.

• Le présent exprime un fait passé qu'on situe au présent pour le rendre plus vivant; c'est le présent de narration ou historique :

Le fantôme le regarda fixement, versa des larmes, et sauta à son cou. Candide, effrayé, recule. (Voltaire)

Mais le plus souvent, on reconnaît qu'il y a une polysémie grammaticale dans laquelle on remarque la polifonction de la forme grammaticale. Et dans le cadre de cette pluralité de fonctions on relève une fonction primaire et une ou plusieurs fonctions secondaires.

Le futur simple exprime un fait qui pourra avoir lieu dans l'avenir :

En été, les touristes viendront en grand nombre à Montréal.

- Le futur simple peut exprimer un ordre atténué :

Je vous demanderai de vous présenter à l'heure à votre rendez-vous.

- Le futur simple peut traduire un conseil ou une indication :

Au feu, vous tournerez à droite.

- Le futur simple peut exprimer une vérité générale ; dans ce cas, il est accompagné

d'un adverbe tel « souvent », « toujours », « jamais » :

Les hommes feront toujours la guerre.

- Le futur simple traduit aussi une intention ou une promesse :

Je vous pailerai, lui dit-elle, Avant l'août, foi d'animal.

- Le futur simple exprime aussi une supposition :

Encore une fois, il ne viendra pas au rendez-vous.

Ce système contient deux axes : sur l'axe horizontal sont opposés les trois paradigmes conceptuels du présent, du passé et du futur; sur l'axe vertical, chaque paradigme est décliné selon ces trois catégories. On obtient huit temps, organisés en trois systèmes, contenant chacun un temps de base¹. A côté des temps de base, on trouve un passé du présent, un futur du présent; un passé du passé, un futur du passé; un passé du futur, un futur du futur. Si l'on applique ce système au français, on obtient le tableau suivant :

	I Présent	II Passé	III Futur
	1. j'écris	j'ai écrit	j'écrirai
dans le passé	2. j'écrivais	j'avais écrit	j'écrirais
dans le futur	3. j'écrirai	j'aurai écrit	ø

L'imparfait.

Tout comme le passé simple et le passé composé, l'imparfait ne peut exprimer l'antériorité que par rapport à un seul temps du passé : le conditionnel passé. Il présente un événement du passé en train de se dérouler ou qui a l'habitude de se produire.

Valeur générale. L'imparfait montre un fait en train de se dérouler dans une

portion du passé, mais sans faire voir la fin du fait (ni souvent le début).

Comme le soir *tombait*, l'homme sombre arriva. — Quand j'arrivai au terme d'un aussi long labeur [= *son grand dict.*], *j'arrivais* aussi à l'extrémité de la vie. — A l'intérieur du lavoir où le mince ruisseau *étalait* des eaux plus larges, il *faisait* bon frais.

Etant donné cette valeur générale, l'imparfait convient bien pour des faits qui se répètent: *s'il voyait un ivrogne chanceler et choir, il le relevait et réprimandait.*

Il convient aussi pour la description, pour peindre les circonstances, le milieu où un fait se produit: Il neigeait. On était vaincu par sa conquête. / Pour la première fois l'aigle baissait la tête. — Sa forte moustache blonde, très cosmétiquée, sa face large et pâle lui donnaient l'air d'un mousquetaire malade.

Avec un verbe principal au passé, le verbe d'une proposition (surtout conjonctive essentielle, parfois relative) peut être à l'imparfait alors qu'il exprime un fait qui dure encore au moment de la parole ou même qui est vrai dans tous les temps; l'esprit considère mécaniquement la simultanéité du fait subordonné par rapport au fait principal:

Je voyais bien que vous *n'étiez* pas un profane. — Disons donc qu'il était louable que Tarrou et d'autres eussent choisi de démontrer que deux et deux *faisaient* quatre plutôt que le contraire. — M. Guillemot m'a dit que vous *étiez* un avocat remarquable. — J'ai dit que le peuple anglais *n'était* pas un peuple logicien. — Cette *Souleiade* [...] sur un plateau qui *dominait* la plaine, était une ancienne propriété considérable. — Nous avons avancé qu'avec les verbes unipersonnels fixés, l'omission de l'adminicle [= *pronom pers. sujet*] *il était facile.*

La logique ferait préférer le présent: *a.* — Parfois le passé suggère que le locuteur ne reprend pas à son compte le fait exprimé dans la proposition. Cet ex.-ci est net: *Je t'ai dit que je l'aimais. Ce n'est pas vrai. Je le hais.*

a) Emplois particuliers.

Beaucoup de grammairiens ont attribué à l'imparfait diverses valeurs particulières, qui tantt ne sont que de simples applications de sa valeur fon- damentale

ou tantot resultent du contexte: cf. Warn ant, *Le role du contexte dans les valeurs de l'imparfait*¹.

Certains faits de peu antérieurs ou postérieurs à un fait passé sont présentés comme simultanés par rapport à ce dernier fait. Le verbe à l'imparfait est généralement accompagné d'un complément de temps ou d'aspect.

Nous *sortions* à peine qu'un orage éclata. — Je repris courage : dans deux beures du renfort *arrivait*.

L'imparfait s'emploie obligatoirement après le *si* conditionnel pour marquer un fait hypothétique présent ou futur (le verbe principal étant au conditionnel présent).

Si j'avais de l'argent (aujourd'hui, demain), *je vous en donnerais*. — On ne peut dire : *Si j'aurais del'argent...*

Le passé simple.

Le passé simple (ou passé *défini*) exprime un fait bien délimité à un moment du passé, sans considération du contact que ce fait, en lui-même ou par ses conséquences, peut avoir avec le moment présent.

Je sais que l'an dernier, un jour, le douze mai, / Pour sortir le matin tu *changeas* de coiffure.

Notons cette critique intéressante : «Il [= Maritain] proteste contre le passé défini des traducteurs, auquel il préfère le passé indéfini. Pourquoi dire : « Dieu créa le ciel » ? Oui, dis-je, c'est enfermer l'éternel dans le temps. Il faudrait dire : « Dieu a créé le ciel. » Ce passé-là n'a rien de totalement révolu : la création continue».

Le passé simple a presque totalement disparu de la langue parlée. Les gens cultivés utilisent pourtant, en parlant, certaines formules comme *Il fut un temps, s'il en fut*.

Dans le Midi, le passé simple est encore vivant. Il l'était encore, il n'y a pas longtemps, en Normandie².

¹ M.Melanges. Delbouille. p.,1976. pp. 656-673.

² M. Cohen, *Grammaire et style*. P.,1978 p. 221.

Dans la langue écrite, il reste de plein usage: tant dans les journaux, quelle que soit leur couleur politique, que dans la littérature. — Certains linguistes estiment que le temps est rare en dehors de la 3^e personne. Sans doute l'espèce de distance qu'implique le passé simple est-elle plus fréquente quand le scripteur ne parle pas de soi, mais on trouve la 1^{re} personne (moins souvent la 2^e, liée davantage à des situations particulières) dans des écrits fort divers :

Nous nous *bornâmes* donc à reproduire nos articles. Nous y *joignîmes* simplement [...]. — A l'égard d'une des jolies femmes de l'endroit, Molly, *j'éprouvai* bientôt un exceptionnel sentiment de confiance [...]. Nous *devînmes* intimes par le corps et par l'esprit. — Nous *conclûmes* un autre pacte.

De même, il n'est nullement interdit que le passé simple concerne un fait qui s'est répété; dans ce cas, il exprime l'action pure et simple et vue du présent (l'imparfait présenterait l'action comme relative à une autre, et vue du passé) et il est ordinairement accompagné d'une précision comme *bien des fois, souvent, chaque fois*, etc: *Cent fois, dans mes rêveries, je vous vis prendre le voile, je vous entendis me dire adieu, et je ne pleurai point*. Un chronomètre de grand luxe, qui a coûté trois mois de solde et qui *fut remonté*, chaque soir, avec un soin tout maternel¹.

fait exprimé par un autre passé: Cette femme [= l'actrice Adrienne Lecouvreur] à l'agonie, refusant dans les larmes de renier ce qu'elle appelait son art, témoignait d'une grandeur que, devant la rampe, elle «*n'atteignit* jamais². — On n'en conclura pas que le passé simple a pour fonction de marquer l'anériorité.

Le passé simple, accompagné de quelque précision temporelle (toujours, jamais, souvent, etc.) marquant la portée générale de la pensée, peut exprimer un fait d'expérience, une vérité constante; c'est le passé d'habitude ou *gnomique*:

Jamais gourmand ne *mangea* bon hareng (prov.).

¹ SAINT EXUPÉRY, *Pilote de guerre*, Lyon., 1936. p. 189

² A. CAMUS, *Mythe de Sisyphe*, PL., 1998 p. 162

On a un passé simple figé dans l'expression s'il en fut, qui sert à marquer un haut degré (comp, comme il n'y en a pas d'autre).

J'ai connu votre père, un digne homme s'il en fut. — Campement délicieux s'il en fut, où nous terminons lejour.

Swann qui est [...] un garçon d'esprit s'il en fut.

Le verbe sort parfois de son figement: Un coquin s'il en est. — Elle [...] offrait alors quelque image d'une créature du vent, s'il en est. — Les erreurs auxquelles [...] M. Bayle était exposé [...] n'étaient imputables qu'à sa passion professionnelle, passion noble s'il en est. — Cela est très rare en dehors du présent: Ordre impératif s'il en avait jamais été.

Le passé composé (ou passé *indéfini*).

Le passé composé exprime un fait passé par rapport au moment où l'on parle et considéré comme achevé.

Tantôt il s'oppose au passé simple, parce qu'il s'agit d'un fait en contact avec le moment de la parole, soit que ce fait ait eu lieu dans une période non encore entièrement écoulée, soit qu'il ait eu des conséquences dans le moment présent (et avec cette valeur, on pourrait dire que c'est un *présent accompli*).

Aujourd'hui 5 janvier, je suis parti de Naples à sept heures du matin. — Il nous semble qu'un esprit curieux peut s'intéresser à notre exposé, même s'il n'a reçu aucune formation ni phonétique, ni même linguistique.

Tantôt il concurrence (ou même a remplacé, spécialement dans la langue parlée) le passé simple pour des faits sans rapport avec le moment de la parole a):

Mon père, Aelius Afer Hadrianus, était un homme accablé de vertus. Sa vie s'est passée dans des administrations sans gloire. — Guy de Maupassant est né le 5 août 1850, près de Dieppe. — Conflits qui ont opposé les Grecs à l'Empire perse, au cours du V^e s. av.J.-C.

Le passé composé peut indiquer un fait futur, mais présenté comme s'il était déjà accompli. Le verbe est généralement accompagné d'un complément de temps :

Un peu de patience: j'ai fini [=j'aurai fini] dans un instant.

De même, dans des phrases négatives : « [...]J'irai les chercher en voiture au train de 4h2. / — Dans la voiture à Fromentin, peut-être ? » / Je répondis bien vite :

/ « Non, dans celle du père Martin. / — Oh! alors, vous n'êtes pas revenus. ». [= Vous ne serez pas vite revenus.] — On dirait aussi dans ce cas : Vous n'êtes pas encore revenus.

Après *si* conditionnel, on emploie obligatoirement le passé composé pour exprimer un fait futur, antérieur à un autre fait futur exprimé par le verbe principal :

Si dans deux heures la fièvre a monté, vous me rappellerez. — On ne doit pas dire : Si... la fièvre aura monté...

Le plus-que-parfait.

Valeur générale.

Le plus-que-parfait exprime un fait accompli qui a eu lieu avant un autre fait passé, quel que soit le délai écoulé entre les deux faits :

Dès Bodenbach, où sont les douanes autrichiennes, les allures des employés de chemin de fer *m'avaient montré* que la raideur allemande n'existe pas dans l'empire des Habsbourg, — Alain tourna la tête [...] vers la porte fenêtre béante d'où venait une douce odeur d'épinards et de foin frais, car on *avait tondu* les gazons dans la journée.

Emplois particuliers.

Le plus-que-parfait d'*atténuation* concerne un

fait présent (ou en rapport avec le moment présent), que l'on feint en quelque sorte de rejeter dans le passé :

J'étais venu [...], pour vous rappeler ma pension.

Après *si* conditionnel, on emploie obligatoirement le plus-que-parfait pour exprimer un fait irréel situé dans le passé, le verbe principal étant au conditionnel passé.

Si vous m'aviez appelé, je serais venu, — On ne dit pas, régulièrement :

Si vous m'auriez appelé...

Le passé antérieur.

Le passé antérieur est propre à la langue écrite. Il exprime un fait accompli,

soit par rapport à un autre fait passé, soit par rapport à un repère appartenant au passé et explicité par un complément de temps.

Le verbe principal est souvent au passé simple, mais les autres temps du passé ne sont pas exclus. — Les deux faits se succèdent immédiatement, sauf indication explicite : Longtemps Après que nous *eûmes quitté* la salle du concert, Gertrude restait encore silencieuse. — Une proposition introduite par depuis que n'implique pas l'antériorité immédiate, et on y trouve rarement le passé antérieur :

Il n'y a pas de décalage entre le fait et le repère temporel. Par conséquent, celui-ci ne peut être exprimé par un syntagme prépositionnel avec depuis (depuis la veille, etc.)

Dans la langue parlée, le passé surcomposé remplace le passé antérieur.

Il faut éviter de confondre le passé antérieur avec le subjonctif plus- que-parfait:

Quand j'eus écrit..., quand il eut écrit... (passé antérieur). — Avant j'eusse écrit..., avant qu'il eut écrit... (subj. plus-que-parfait).

1.2.2. Mode indicatif et ses temps en ouzbek

Le mode indicative est présentée par trois plans temporaires : par le présent, le passé et le futur; et en outre chacun des plans temporaires est présenté par quelques formes. Les formes du passé. Selon la structure morphologique peuvent être cassés à deux catégories : 1) les formes simples, 2) les formes complexes. Les formes complexes se forment de correspondant simple avec l'aide du formant *эдим, эдинг* et etc. En correspondant aux formes simples compliquées par la nuance du passé.

La catégorie de l'mode exprime la relation de l'action à la réalité, établi au disant. Chaque mode, à l'exception d'impératif, a les formes fixant la réalisation de l'action - dans le temps.

Dans la langue ouzbek il y a quatre modes : impératif, indicatif, conventionnel, désirable.

La catégorie du temps est présentée par trois plans temporaires : par le présent qui a passé par le futur.

Chacun d'indiqué des plans à l'intérieur de lui-même a les divisions plus

fractionnaires précisant la relation de l'action vers de divers moments du plan donné temporaire.

Le présent est présenté par trois suivant : 1) l'action coïncidant avec le moment des paroles; 2) l'action s'accomplissant d'habitude, régulièrement, au fond trouvant en dehors des restrictions temporaires, et qui peut être pensé dans trois plans : le début - dans le plan du passé, le courant ordinaire de l'action - dans le plan du présent. Et l'action hypothétique (découlant de habituel, la régularité de cette action) - dans le plan du futur; 3) l'action étendu, prolongeant sans arrêt dans le plan du présent.

Le temps passé est présenté par les suivants: 1) l'action finie au moment des paroles; 2) l'action perfectif; 3) l'action précédant un peu le (prépassé), ou l'action qui a reçu la coloration subjective; 4) le temps révolu 5) l'action plusieurs fois-de longue durée; 6) le passé du "moment actuel" („défini imperfect"); 7) le temps passé de longue durée. En outre le plan du temps passé. Peut être présenté des formes côte à côte descriptives formées avec l'aide verbe *былмог*.

Le temps futur est présenté par deux moments principaux : 1) le futur - hypothétique; 2) futur-catégorique.

Presque tous les temps de tous trois plans forment de soi-disantes formes modales.

Chacun temporaire la nuance inhérente à n'importe quel plan temporaire, se caractérise au paramètre spécial morphologique (l'affixe du temps) ou la combinaison de ces paramètres; ces paramètres sont examinés à la description de chacun des formes verbales.

La catégorie de la personne s'exprime avec l'aide des affixes spéciaux personnels, que sous la forme commune désignent le sujet et le prédicat; en vertu de cela la catégorie de la personne est inséparable de la catégorie *сказуемости*.

Les affixes personnels sont présentés par deux variétés :

Les affixes Personnels, avec l'aide de qui se conjuguent les noms et les verbes; cette catégorie des affixes personnels, conformément à leur origine (voir plus bas), appellent comme les affixes pronominaux personnels; voir.

Les affixes Personnels, avec l'aide de qui se conjuguent seulement les formes verbales : le passé catégorique *вр.* De l'mode indicative, le présent-futur *вр.* Du mode conditionnel; cette catégorie des affixes personnels, conformément à leur origine, appellent comme les affixes possessifs personnels. Aux affixes possessifs personnels se rapportent aussi les affixes personnels des formes de l'impératif.

Les affixes possessifs personnels montent aux formes possessives des pronoms personnels :

- 1) — **им**
- 2) — **инг**
- 3) — **си**
- 4) — **имиз**
- 5) — **ингиз**
- 6) — **лари**

Les affixes pronominaux et possessifs personnels montent à la source commune - vers les pronoms personnels.

Les affixes possessifs personnels.-*ngiz* < -*ng* + - *de* - l'affixe pl.; dans les dialectes à titre du paramètre du 1-erSe rencontre aff.-*miz*.

La Troisième variété des affixes personnels sont les affixes

Le verbe *yemoq* «*yemoq*) être. Ce verbe sert pour la formation :

1) Les formes prédicat du temps passé, comprenant la base *e-* + - *di* - le paramètre du temps passé catégorique. + les affixes possessifs personnels :

- 1) *edik* (-*di-k*)
- 2) *edingiz* (*e-di-ng-iz*)
- 3) *edilar* (*e-di-lar*)
- 1) *edim* (*edi-m*)
- 2) *eding* (*e-di-ng*)
- 3) *edi* (*e-di*)

Les exemples :

1) (Les échanges) *ишчи эдим* j'étais l'ouvrier 1) (*биз*) *ишчи эдик* ' nous étions

2) (*сен*) *ишчи эдинг* 2) (*сиз*) *ишчи эдингиз*

3) (*у*)*ишчи эди* 3) (*улар*) *ишчи эдилар*

2) Les formes du mode conditionnel : *эса*;

3) Les formes *экану*, *эмиш*.

қиллмоқ, *бўлмоқ* faire, devenir. Ce verbe complète les formes manquant, en particulier, les formes du futur. Dans la conjugaison nominative :

ишчи буламан ' je serai je (deviendrai) l'ouvrier.

À la différence de *булмоқ* sous les formes du passé. Indique au "devenir" par quelque chose ou quelqu'un, *эмок*, - sur "être" : *ишчи эдим* j'étais l'ouvrier, *ишчи бўлар эдим*, je serais devenu l'ouvrier, etc.

Avec l'aide *булмоқ*, se forme une série de formes complexes verbales.

Le mot *эмас* Ce mot comprenant trois éléments :

э - Avec *эр* La base du verbe auxiliaire + - - l'affixe verbal

Les négations + - avec - l'affixe du futur, - sert pour la formation de la forme négative des noms (et dans certains cas la forme négative des verbes,). Le mot *эмас* est mis après le nom, a les affixes prédicativité se lui joignent : (*Мен*) *уқувчи эмасман* je ne suis pas élève '. (*сен*) *ишчи эмассан* tu n'es pas ouvrier, (*у*) *уқитувчи эмас (дир)*. Il n'est pas le professeur.

(*Мен*) *ишчи эмас эдим* je n'étais pas l'ouvrier. – (*Сен*) *уқитувчи эмас эдинг*, tu n'étais pas le professeur etc.

La formation l'interrogative les formes des noms et les verbes se passe avec l'aide affixes - qui se joint à propos, faisant un principal objet de la question :

уқитувчи келдими ?

La forme interrogatif-négative : *уқитувчи эмасмисан ?* ' est-ce que tu n'es pas professeur ? ; *уқитувчи эмасми эдингми ?* est-ce que tu n'étais pas le professeur ?

L'Impératif exprimant l'ordre, l'ordre, l'impulsion vers l'action, est accompagné par l'intonation spéciale déplaçant l'accent sur la base.

L'impératif se distingue des modes indicatives et conventionnelles par l'absence du signe de l'mode et la présentation spéciale des paramètres de la personne. Au

lieu du schéma trinôme obligatoire pour les formes des modes indicatives et conventionnelles (la base du verbe + le signe de l'mode du temps + le paramètre de la personne), l'impératif a de deux membres le schéma : la base du verbe + le paramètre de la personne.

1 Singulier et pluriel souvent inséré dans le système de l'impératif, mais n'ayant pas ni formel, ni la ressemblance sémantique avec les formes de l'impératif, conformément à la signification est examiné dans le système de le subjonctif.

L'impératif se forme selon le schéma suivant :

Le nombre singulier

2 Singl. A trois formes :

1. La Forme de l'impératif catégorique ayant le paramètre nul de l'mode, ¹ coïncide avec la base du verbe : *ёз!* écris'; *уқи!* lis!; *бошла!* commence!; *қабул ۋил* et accepte!; *олиб kel-* apporte!, et etc.

2. La forme à l'appel à une personne se forme avec l'aide aff.-*ng* (après les bases publiques),-*ing* (après les bases d'accord). L'accent, comme sous d'autres formes de l'impératif, tombe sur la base *ўқинг!* lisez! ; *ёзинг-* écrivez!; *бошланг!* commencez!; *қабул цилинг || этинг!* acceptez!; *олиб келинг!* apportez!.

Ces formes aux fins du renforcement de la signification peuvent être accompagnées par la particule-*tchi* (s'écrit dans le trait d'union) : -*chi-* écris!; *ing-chi!* *ёзхинглап-chi-* écrivez! 3. La forme familière exprimant aussi l'ordre, affaibli par la Nuance de la demande ou le souhait, se forme :

Dans une vieille langue littéraire (écrite) - avec l'aide aff.-*зил*. (Après les bases publiques et d'accord),-*қил* (après les bases se terminant sur-*ts* ou-*r*),-*kil* (après les bases se terminant sur - *vers,-g*) : *ёззил*, écris!; *уқизил!* lis!; *қабул қилғил || этғил!* accepte!; *боққил!* regarde!;

La forme négative de l'impératif se forme selon la règle totale:

à la base du verbe se joint l'affixe inaccentué - : *ёзма!* ' n'écris pas! ' ; *ёзмағил!* || *ёзмагин!* n'écris pas!; *ёз - манг!* || *ёзманғиз!* n'écrivez pas!; *ёзмасин!* que (il) n'écrit pas!; *ёзмасин - лар!* n'écrivent pas!.

Le présent-futur se forme selon le schéma suivant : la base du verbe + le

paramètre du temps (- - après les bases d'accord, - j - après les bases publiques) + le paramètre de la personne.

Le mode conditionnel en liaison de la forme *экан* transmet le désir, l'aspiration : Chez *ёзса экан* qu'il a écrit. Le subjonctif est formé par les formes du verbe exprimant le désir, l'intention.

Dans la langue moderne ouzbeke la catégorie de le subjonctif est présentée par deux formes : par la forme sur-aj et la forme sur-*gaj*.

La forme sur-aj, ou proprement le subjonctif, - garde la productivité seulement en ce qui concerne 1-er singulier et pluriel les manuels pratiques et d'école de la grammaire de la langue ouzbeke ignorent la catégorie de le subjonctif, en introduisant les formes "désirables" (*ёзай | ёзайин ёзайик | ёзайлик*) dans le paradigme impératif.

- 1) *ўқиянман* Je lis (au momentané)
- 1) *ёзянман* j'écris (longtemps)

CHAPITRE II

MOYENS D'EXPRESSION ET FONCTIONNEMENT DES TEMPS

2.1. Moyens d'expression et fonctionnement

Après toutes ces considérations, nous pouvons enfin aborder une catégorie de classement typologique des langues du monde basé sur des critères morphologiques; par *morphologie* on entendra la façon dont les langues du monde s'y prennent pour « construire » les mots (qui peuvent se présenter sous une forme simple, composée ou complexe), et ce de deux points de vue : grammatical et lexical. Il importe de distinguer les deux choses, qui sont souvent confondues dans les ouvrages sur le sujet : une désinence verbale de futur a une valeur **grammaticale**, un suffixe nominal exprimant une action à partir d'un verbe (comme *-ation*, cf. *Coloration* à partir de *colorer*) a une valeur **lexicale**. On parle de **flexion** dans le premier cas, de **dérivation** et de **composition** dans le second. Quant à la distinction entre formes simples, composées et complexes, on peut l'illustrer rapidement comme ceci :

- Formes (ou *lexies*)² simples : un nom comme *opérateurs* ; un verbe comme *sautillèrent*.
- Formes (ou *lexies*) composées : un nom comme *wagon-restaurant*, *petit(-) déjeuner* ou *poids plume* ; une forme verbale conjuguée comme *auront répondu*, ou *fut assassiné*.
- Formes (ou *lexies*) complexes : une locution nominale, comme *chemin de fer* ; une périphrase verbale, comme *être en train de* (+ Verbe à l'infinitif), *être sur le point de* (+ Verbe à l'infinitif), ou une locution verbale, comme *monter à cheval*.

Vous aurez remarqué que les formes simples ne le sont pas tant que ça, car j'ai fait exprès de choisir des mots dans lesquels à un morphème lexical s'ajoutent des morphèmes dérivationnels (le suffixe *-ateur* qui sert à former des noms d'agent à partir de bases verbales ; le suffixe *-ill(er)* servant à former des verbes itératifs à partir de verbes perfectifs) et flexionnels (le *-s* de pluriel du substantif, le *-èrent*

verbal exprimant le temps, le mode et la personne) ; mais ces morphèmes sont tous « liés », c'est-à-dire dépourvus d'autonomie, tout comme le morphème lexical d'ailleurs, qui ne peut exister tout seul (*opér-* n'est pas un mot, pas plus que *saut-*).

Quant aux formes composées, on voit que la présence ou l'absence du trait d'union est plus ou moins arbitraire ; en tout cas, ce n'est pas un critère définitoire de ce qu'est une forme composée. *Grosso modo*, on peut seulement dire que plus un mot composé est ancien dans la langue, plus il est perçu par les locuteurs comme constituant une unité de sens, et plus les ouvrages de référence auront tendance à opter pour l'emploi du trait d'union. Cela se fait en général graduellement, comme l'atteste l'exemple de *petit(-)déjeuner*, dont le trait d'union est relativement récent dans les dictionnaires. En tout cas, l'orthographe française ne privilégie pas la simple réunion de deux mots graphiques en une seule unité, sans trait d'union ni espace,

Quant aux formes verbales composées, elles se distinguent des précédentes dans la mesure où elles réunissent deux éléments qui, eux aussi, existent de façon indépendante : l'auxiliaire des formes composées n'est rien d'autre que le verbe *avoir* dans toutes ses formes simples conjuguées, et l'auxiliaire de la voix passive n'est rien d'autre que le verbe *être* dans toutes ses formes simples conjuguées ; mais ces verbes ont été « vidés » de leur sens lexical plein, pour ne subsister qu'avec une valeur grammaticale et non lexicale (en l'occurrence, l'expression de l'antériorité pour l'auxiliaire *avoir*, et de la voix passive pour l'auxiliaire *être*). On parle dans ces deux cas de formes verbales **analytiques**, par opposition aux formes **synthétiques**, ou *fléchies*, du point précédent. Retenez bien cette distinction *synthétique-analytique*, car nous y reviendrons souvent. Elle peut également s'appliquer au nom ; on dira des langues qui connaissent une déclinaison, comme le latin, qu'elles ont une morphologie nominale synthétique. Quant aux formes complexes, elles dépassent la simple juxtaposition pour intégrer des éléments de relation, comme la préposition *de* que nous avons dans *chemin de fer*. Pour les noms, on parlera de *locutions nominales* ; pour les verbes, on distinguera ce qu'on appelle *périphrase verbale*, construction apparentée aux formes composées à l'aide

d'un auxiliaire, mais dont le degré de grammaticalisation est moins élevé, et qui expriment différents aspects de l'action verbale (progressif, inchoatif, etc.), de ce qu'on appelle *locution verbale*, terme qui désigne plutôt une construction figée Verbe + complément (*tomber à l'eau ; crier famine ; prendre peur*). La périphrase relève plutôt de la grammaire ; la locution verbale relève du lexique. Sur la terminologie grammaticale du verbe, on aura donc, du plus « concentré » au plus « dilué » :

- des formes fléchies, ou synthétiques ; ex. : *finirais, mangea, puissent*
- des formes analytiques ; ex. : *eussent mangé, suis parti, fut emportée*
- des formes périphrastiques ; ex. : *être en train de dîner ; être sur le point de terminer*

Il était nécessaire de se mettre d'accord sur ce vocabulaire de base, pour explorer maintenant les grandes catégories typologiques telles qu'on les connaît depuis le 19^e siècle. Il importe toutefois de commencer avec un avertissement : si l'on avait l'habitude, autrefois, d'assigner péremptoirement une langue donnée à une catégorie typologique donnée, on considère aujourd'hui qu'il est plus juste de parler de *tendances*, car le plus souvent de nombreux comportements typologiques coexistent dans une langue donnée. Les types morphologiques peuvent être placés sur un axe, du plus synthétique au plus analytique ; les langues du monde viendront se placer sur cet axe, plus ou moins près de l'un de ses pôles. En fait, pour rendre justice à la complexité de la réalité, il faudrait plutôt préciser que tel ou tel sous-ensemble du système d'une langue donnée tend vers le pôle analytique ou vers le pôle synthétique. On distinguera les trois types suivants, que nous allons définir et exemplifier à la suite :

- Type *flexionnel* (qu'on ferait mieux d'appeler *fusionnel*, on y reviendra ci-dessous).
- Type *agglutinant*.
- Type *isolant*.
- Nous reviendrons plus tard au type *polysynthétique* (et son sous-ensemble, le type *incorporant*), qui est peu répandu parmi les langues d'Europe.

Ces différents types morphologiques vont du plus **synthétique** au plus **analytique** (dans le type isolant, chaque mot est un morphème invariable clairement séparé des autres, et n'exprime qu'un contenu – grammatical ou lexical – à la fois) ; le type agglutinant construit des mots en combinant plusieurs morphèmes, mais ils sont liés, invariables et clairement identifiables. Reprenons-les un par un.

Le type *flexionnel*, d'abord, tient son nom d'un dérivé du mot *flexion*, qui se rapporte à la propriété qu'ont certains mots de connaître des formes dites *fléchies*, c'est-à-dire par exemple conjuguées (verbes) ou déclinées (noms, pronoms, adjectifs), par lesquelles différents contenus grammaticaux sont exprimés. Ces formes *fléchies* peuvent différer dans leur racine même, ou simplement dans les désinences qu'on ajoute à la racine. Un exemple très simple : fr. *Je vais, j'irais*, c'est la racine même qui change ; fr. *nous aimerons, nous aimerions*, c'est seulement la désinence qui change.

Nous avons déjà vu ci-dessus que fr. *vais* et *irais* illustrent un cas de flexion de la racine même du mot ; la racine de ce verbe connaît trois **allomorphes**, à savoir *v-*, *ir-* et *all-*. Leur distribution est complémentaire : chacun d'entre eux s'emploie seulement à certaines personnes, certains temps et certains modes ; ils sont donc partiellement chargés, avec les désinences qui s'y ajoutent, de contenu grammatical (et pas seulement lexical). Ce phénomène de modifications de la racine même du mot reçoit le nom de **supplétisme**. Les verbes irréguliers fournissent de nombreux exemples de ce phénomène, dans plusieurs langues ; leur très grande fréquence a provoqué des évolutions phonétiques exceptionnelles, et leur a permis de résister davantage aux phénomènes d'analogie, de régularisation paradigmatique :

- Fr. *est / sont / furent ; ont / avaient / auront* (si vous transcrivez ces formes en API, les différences ressortiront encore plus clairement

Les allomorphes sont les différentes formes prises par un même morphème ; en général, ils se trouvent en distribution complémentaire, c'est-à-dire qu'on peut

prévoir d'après le contexte grammatical et/ou phonétique lequel apparaîtra, à l'exclusion de tout autre.

Des phénomènes de fusion sont aussi possibles dans les désinences, et pas seulement dans la racine. Soit les formes suivantes :

- Fr. *chantèrent* et *chantions*

On peut isoler une racine *chant-* [ʃ!t], à laquelle ont été ajoutées les deux désinences suivantes:

- *-èrent*, qui exprime en même temps la 3e pers. du pluriel, le passé simple, et l'indicatif;
- *-ions*, qui exprime en même temps la 1re pers. du pluriel, l'imparfait, et l'indicatif.

On voit donc ici que les phénomènes d'amalgame, de fusion des contenus grammaticaux dans une même forme inanalysable, sont aussi possibles dans les morphèmes qui suivent la racine, c'est-à-dire ce qu'on appelle les désinences.

A côté d'un ensemble bien délimité de formes synthétiques (traditionnellement désignées comme temps simples), qui réunissent en un mot unique lexème et éléments flexionnels, la description du système verbal des langues mentionne généralement un ensemble de formes analytiques (traditionnellement désignées comme temps composés 1) dont la délimitation est souvent beaucoup plus floue. Les formes verbales analytiques sont typiquement formées d'un auxiliaire , qui a les caractéristiques morphologiques d'une forme verbale simple indépendante, et d'une forme intégrative d'un autre verbe, qu'on peut désigner comme auxilié . Ce qui justifie de reconnaître qu'on a affaire à une combinaison auxiliaire + auxilié plutôt que simplement à deux verbes dans une relation de dépendance, c'est que l'auxiliaire ne manifeste aucune propriété prédicative d'assignation de rôles sémantiques à des arguments, seul intervenant à ce niveau l'auxilié.

Par exemple, en français, avoir en tant que verbe plein est un verbe transitif qui assigne à son sujet et à son objet les rôles de possesseur et de possédé, mais en tant qu'auxiliaire de l'accompli, il ne fait que transmettre à son sujet le rôle

sémantique que l'auxilié assigne en principe à son sujet, et les termes qu'on peut trouver dans la construction de avoir + participe passé sont les mêmes que dans la construction d'une forme synthétique de l'auxilié (cf. par exemple Il pleut / Il a plu , Jean court /

Jean a couru , Jean m'offre un livre / Jean m'a offert un livre).

La définition de la notion d'auxiliaire ne préjuge pas de la structure en constituants de l'unité phrastique, et notamment n'implique pas que la séquence auxiliaire + auxilié soit un constituant ; elle laisse ouverte la possibilité d'analyser différemment, d'un cas à l'autre, la structure en constituants des unités phrastiques comportant une forme verbale analytique.

A l'origine des formes verbales analytiques, on a des constructions dans lesquelles ce qui deviendra ultérieurement un auxiliaire est un verbe indépendant qui régit un complément phrastique, comme en français dans Jean propose à Marie [d'aller au cinéma] . La réanalyse d'une construction verbe régisseur + verbe subordonné comme auxiliaire + auxilié suppose que, dans les emplois où il s'auxiliarise, le verbe régisseur perd à la fois la possibilité d'assigner un rôle sémantique à son sujet (auquel il ne fait que transmettre un rôle assigné par le verbe subordonné) et celle d'avoir dans sa construction d'autres termes que le sujet et le groupe verbal dont la tête est le verbe subordonné.

Formes verbales semi-analytiques

Il est utile dans certaines langues de reconnaître des formes verbales semianalytiques comportant un élément grammatical qui a des propriétés de forme liée tout en étant moins intégré au mot verbal que les affixes flexionnels que comportent les formes verbales synthétiques de la même langue. A l'exemple du portugais évoqué en 10.1.3 on peut ajouter celui du turc.

Certaines formes verbales du turc portent des marques personnelles identiques aux clitiques pronominaux attachés au nom en fonction prédicative (cf. 20.4), alors que d'autres ont des jeux différents de marques personnelles ayant le statut de suffixes. Les deux types de marques personnelles manifestent leur différence de nature dans l'interrogation et la coordination. Le clitique interrogatif *mi* ~ *mı* ~ *mu*

~ mü 4 précède en effet les clitiques pronominaux mais succède aux marques de personne qui ont le statut de suffixes – ex. (3). Dans la coordination, un seul clitique pronominal peut marquer le sujet commun à deux verbes coordonnés, alors que dans les mêmes conditions, une marque de personne suffixée doit être répétée – ex.

Gel-iyor=mu=sunuz? Kelolasizmi? ‘Est-ce que vous venez ?’

Gel-di-niz=mi? Keldingizmi? ‘Est-ce que vous êtes venus ?’

[Bulaşık yıkı-yor, temizlik yap-ıyor]=um, men idish tovoq yuvyapman va uy ishlarini qilyapman. ‘Je lave la vaisselle et je fais le ménage’

Indices pronominaux dans la flexion verbale. Il y a quelques langues (notamment les langues sara) dont la flexion verbale consiste uniquement en indices pronominaux représentant un ou plusieurs arguments du verbe. Il s’agit toutefois d’une situation exceptionnelle.

Inversement, il y a des langues dont la flexion verbale exprime des distinctions de temps-aspect-mode, de polarité, etc., mais où aucun indice pronominal n’apparaît, ni au niveau du verbe lui-même, ni au niveau d’un marqueur prédicatif morphologiquement distinct du verbe. Sans être exceptionnelle, cette situation n’est toutefois pas la plus courante.

Dans la majorité des langues du monde, la flexion verbale met en jeu à la fois des indices pronominaux représentant un ou plusieurs arguments du verbe et des marques d’autres types de distinctions sémantiques. Dans les langues où la prédication verbale nécessite un marqueur prédicatif morphologiquement distinct du verbe, des indices pronominaux représentant les arguments du verbe peuvent s’attacher au marqueur prédicatif plutôt qu’au verbe lui-même. Le degré d’intégration morphophonologique des indices pronominaux attachés au verbe est très variable, ainsi que leurs conditions d’apparition (ils peuvent constituer un élément nécessaire du mot verbal, ou n’apparaître que dans certaines conditions). Nous reprendrons cette question car l’existence d’indices pronominaux correspondant à certains termes nominaux de la construction d’un verbe contribue à caractériser leur rôle syntaxique.

Autres types de distinctions encodées dans la flexion verbale. Il est universellement possible de nuancer l'assertion au moyen d'adverbes (paraît-il , apparemment , etc.) ou de constructions phrastiques complexes (on dit que ... , on dirait bien que ... , je suis bien obligé d'admettre que ... , etc.) qui explicitent la façon dont l'énonciateur a accès à l'information qu'il livre. Dans certaines langues, les variations morphologiques du verbe contribuent aussi à l'explicitation de telles distinctions. Par exemple, le turc distingue deux formes d'accompli dont l'une (la forme en -mİş) peut selon le contexte s'interpréter comme 'il paraît que ...', 'de ce que je constate je déduis que ...' ou 'je m'aperçois soudain que ...', alors que l'autre (la forme en -dı) ne véhicule aucune implication de ce type. Le terme le plus répandu pour de telles distinctions est celui d'évidentialité.

2.2. Les moyens d'expressions des temps passé, présent et futur en français et ouzbek

A côté de langues comme le turc qui ont une forme verbale évidentielle relativement polysémique, d'autres ont un répertoire varié de formes verbales à valeur évidentielle qui indiquent chacune un type particulier d'accès à l'information (par inférence, par ouï-dire, etc.). On parle parfois de mirativité pour des formes qui marquent la surprise devant un événement inattendu (ce qui est l'une des valeurs possibles de la forme en -miş du turc).

On peut se demander si l'évidentialité ne pourrait pas être considérée comme un type particulier de signification modale, car la valeur du terme de mode tel que l'utilisent traditionnellement les grammairiens est suffisamment vague pour pouvoir inclure l'évidentialité. Mais si on précise la notion de mode en s'inspirant de la définition logique de la modalisation comme quantification sur un ensemble de mondes possibles délimités selon des critères de conformité à la connaissance que nous avons de l'univers (modalités épistémiques) ou à un ensemble de normes (modalités déontiques), alors il est clair qu'il n'y a pas lieu de ranger l'évidentialité parmi les significations modales.

D'après le moyen d'expression la conjugaison des temps de l'indicatif se divise en deux :

1. Le moyen synthétique
2. Le moyen analytique

Le moyen synthétique aussi se divise quelques types suivants :

- a) Agglutinative
- b) Flective
- c) Supplétif

Le moyen analytique est manière inséparable.

Langues indo-européennes modernes : coexistence du type externe et des reliquats du type interne :

— **langues romanes (« tenir ») :**

ten-ere, teng-o, ter-ró ; tien-i ; tenn-i

ten-ir, tien-s, tiend-rai ; tienn-e ; tin-s

Classement morphologique : langues flexionnelles

Trois propriétés :

1. une unité lexicale □ plusieurs formes (affixation ; alternances)
2. signifiants (différentes valeurs grammaticales) **fusionnés (amalgamés)**.
3. les segments représentant les valeurs grammaticales plusieurs valeurs distinctes.

Classement morphologique langues agglutinantes

1 unité = n segments qui s'ajoutent les uns aux autres ou se juxtaposent « sans accidents de frontières »

chaque morphème correspond à une seule trait sémantique ou fonctionnel».

Les affixes sont donc formellement stables et juxtaposés selon un ordre fixe.

Wendtse compose 3 sous-types¹ :

1. synthétique
2. analytique
3. « à préfixes de classes » langues synthétiques vs analytiques

1) Agglutination synthétique : le français, l'ouzbek le turc.,

¹ Heinz. Sprachen. Berlin., 1961.p.199

Affixes verbaux :

-er = infinitif en français

-mek = infinitif en turc

-moq = infinitif en ouzbek

Ista- moq, iste-mek vouloir; *ye-moq, ye-mek* =manger

O'qi=moq-okumak « lire »; *gapir-moq, onuşmak* =parler

Affixes verbaux :

-yapti- = présent

-iyor- = présent :

U o'qiyapti, okuyor « il/elle lit », *u gapiryapti, konuşuyor* « il/elle parle »

pluriel : même suffixe que le nominal :

istayaptilar, istiyorlar « ils/elles veulent », *yeyaptilar, yeyorlar, il mangent*

Les marques personnelles parfois proches de celles des possessifs nominaux :

*Istayapman, istiyor**um*** « je veux »

*Istayapsan, istiyors**un*** « tu veux »

*Istayapsiz, istiyors**unuz*** « vous voulez »

ordre des affixes :

négation : *gapiraolasanmi, konuş-m-uyor-sun, peux tu parler*

interrogation : *gapirasanmi, konuş-uyor mu-sun ? parles-tu?*

Dans les temps de l'indicatif n'existe pas l'agglutination. L'agglutination est utilisé à la construction du substantif.

La flexion est un moyen d'expression qui change les suffixes à la fin du mot.

L'emploi de la flexion au temps passé ex :

Il fit ce qu'il devait faire / Ils vécurent longtemps.

Champlain s'établit à Québec en 1608.

Robespierre alla de défaite en défaite.

Il fut un temps, s'il en fut.

*Nous nous **bornâmes** donc à reproduire nos articles.*

*Nous **devinmes** intimes par le corps et par l'esprit.*

*Nous **conclumes** un autre pacte.*

Les vagues **déferlaient** sur la plage.

Il **chantait** toujours en prenant sa douche.

La voiture **était** rouillée et Théo **savait** qu'il ne **fallait** pas en attendre une forte somme.

Je **travaillais** pendant qu'il **jouait** du piano.

Je **dormais** quand tu as téléphoné.

Si tu **mangeais** moins, tu maigrirais.

En ouzbek :

Men o'qidim.

Uy topshiriq topshirgani uyga kelgandi.

Hech qachon bunday bo'ladi deb o'ylamagandim.

L'emoloi de la flexion au temps présent ex :

Sophie **a** les yeux bleus

Elle **parle** au téléphone

Tu me **brises** le coeur

Il **se dirige** actuellement vers le supermarché.

Je ne **prends** jamais de lait dans mon café.

Vous **voulez** bien vous taire, à la fin !

Je **parle** anglais depuis mon séjour en Irlande.

Il y a deux ans qu'il **fait** du sport.

En ouzbek :

Bugun havo issiq bo'lyapti.

Sen mashinaga yaqinlashyapsan.

Men do'stim bilan gaplashyapman.

U uyiga ketyapti.

L'emoloi de la flexion au temps futur ex :

Je vous **demanderais** de vous présenter à l'heure à votre rendez-vous.

Au feu, vous **tourneriez** à droite.

Je vous **pailerai**, lui dit-elle, Avant l'août, foi d'animal.

J'**arriverai** par le train de 21 heures.

*Je vous **avoueraï** que votre remarque me surprend.*

Avtobusda qaytmoqchiman.

U soat 3 ga kelmoqchi.

Men kitob o'qimoqchiman.

Biz radio tinglab dam olmoqchimiz.

L'emoloi du supplétif au temps de l'indicatif:

Ils sont donc partiellement chargés, avec les désinences qui s'y ajoutent, de contenu grammatical (et pas seulement lexical). Ce phénomène de modifications de la racine même du mot reçoit le nom de **supplétisme**. Les verbes irréguliers fournissent de nombreux exemples de ce phénomène, dans plusieurs langues ; leur très grande fréquence a provoqué des évolutions phonétiques exceptionnelles, et leur a permis de résister davantage aux phénomènes d'analogie, de régularisation paradigmatique.

Le supplétisme emploi souvent avec des verbes avoir, être, faire, pouvoir et d'autres verbes irréguliers ex :

Il fit ce qu'il devait faire

Robespierre alla de défaite en défaite.

Il eut le tableau

Il fait beau

Il est ouvrier

Il sera le professeur

Il aura le tarif

En ouzbek il n'existe pas le supplétisme.

L'analytique est changement des verbes conjugué qui se compose deux ou plus des mots ex :

*Il **avait compris** que son amie ne pouvait pas lui écrire.*

*Le chien **avait** longtemps **cherché** son maître.*

*Si j'**avais gagné** au 6/49, je serais ailleurs. Si j'**avais su** !*

*Il **a mangé**, **a pris** son bain et **s'est couché**.*

*Ce matin-là, elle **a pris** son sac, **s'est levée** et **est sortie**.*

En ouzbek :

Bu kitobni avval o'qigan edim.

Masalani yechimini darhol tushungan edim.

Ishga indinga boradigan bo'ldim.

Uning ortidan ertaga yo'lga chiqadigan bo'ldik.

Olimpiadada qo'lga kiritgan sovrinim tufayli, keng imkoniyatga ega bo'ldim.

Après qu'il eut fini (passé antérieur) de manger, il se mit (passé simple) à jouer du violon.

*J'aurai **terminé** ce texte dans une heure.*

*Je reviendrai quand tu **seras parti**.*

Quant aux formes verbales composées, elles se distinguent des précédentes dans la mesure où elles réunissent deux éléments qui, eux aussi, existent de façon indépendante : l'auxiliaire des formes composées n'est rien d'autre que le verbe *avoir* dans toutes ses formes simples conjuguées, et l'auxiliaire de la voix passive n'est rien d'autre que le verbe *être* dans toutes ses formes simples conjuguées ; mais ces verbes ont été « vidés » de leur sens lexical plein, pour ne subsister qu'avec une valeur grammaticale et non lexicale (en l'occurrence, l'expression de

l'antériorité pour l'auxiliaire *avoir*, et de la voix passive pour l'auxiliaire *être*). On parle dans ces deux cas de formes verbales **analytiques**, par opposition aux formes **synthétiques**, ou *fléchies*, du point précédent. Retenez bien cette distinction *synthétique-analytique*, car nous y reviendrons souvent. Elle peut également s'appliquer au nom ; on dira des langues qui connaissent une déclinaison, comme le latin, qu'elles ont une morphologie nominale synthétique. Quant aux formes complexes, elles dépassent la simple juxtaposition pour intégrer des éléments de relation, comme la préposition *de* que nous avons dans *chemin de fer*. Pour les noms, on parlera de *locutions nominales* ; pour les verbes, on distinguera ce qu'on appelle *périphrase verbale*, construction apparentée aux formes composées à l'aide d'un auxiliaire, mais dont le degré de grammaticalisation est moins élevé, et qui expriment différents aspects de l'action verbale (progressif, inchoatif, etc.), de ce qu'on appelle *locution verbale*, terme qui

désigne plutôt une construction figée Verbe + complément (*tomber à l'eau ; crier famine ; prendre peur*). La périphrase relève plutôt de la grammaire ; la locution verbale relève du lexique. Sur la terminologie grammaticale du verbe, on aura donc, du plus « concentré » au plus « dilué » :

- des formes fléchies, ou synthétiques ; ex. : *finirais, mangea, puissent*
- des formes analytiques ; ex. : *eussent mangé, suis parti, fut emportée*
- des formes périphrastiques ; ex. : *être en train de dîner ; être sur le point de terminer*

2.3. Les fonctionnements des temps passé, présent et futur en français et en ouzbek

L'assymétrie en grammaire. Approche fonctionnelle.

Le centre et la périphérie

A chaque niveau de la langue il faut distinguer des éléments centraux, typiques, essentiels et des éléments de périphérie.

La corrélation : centre – périphérie se fait voir dans les aspects structural, sémantique et fonctionnel.

Dans l'aspect structural au centre se placent les modèles d'après lesquels on fait des groupements de mots, à la périphérie sont les déviations de ces modèles. Par ex., le « s » à la fin du pluriel. C'est le centre : *livre – livres*, mais la formation du pluriel du type : *oeil – yeux, journal – journaux* – c'est la périphérie.

Dans le plan sémantique – catégoriel : au centre se trouvent les éléments qui ont les signes essentiels de la catégorie donnée, à la périphérie se placent les éléments qui occupent une place intermédiaire entre cette catégorie et une autre.

Dans le verbe les formes personnelles occupent le centre, tandis que les formes non personnelles (infinitif, participe, gérondif) se placent à la périphérie et combinent les caractéristiques verbales avec celles d'autres parties du discours :

L'infinitif – nom : *lever – le lever* ; le participe – adjectif – *aimé, désiré, intéressant* ou les formes temporelles verbales de l'indicatif : présent, imparfait, passé composé...

Se trouvent au centre, tandis que – les périphrasers, les semipériphrases et les locutions verbales qui se placent entre la morphologie et la syntaxe constituent la périphérie.

Dans le plan fonctionnel : le centre est occupé par les formes les plus fréquentes, la périphérie est occupée par les formes moins fréquentes – l'imparfait du subjonctif, les formes surcomposées se trouvent à la périphérie dans le système des formes temporelles. L'assymétrie grammaticale se manifeste dans le recul, l'éloignement de la régularité, de la norme. On connaît trois types d'assymétrie :

- a) l'assymétrie du système ;
- b) l'assymétrie de la structure;
- c) l'assymétrie du fonctionnement.

L'assymétrie dans le système c'est alors quand différentes portions du système évoluent différemment : le mode indicatif a huit formes temporelles, tandis que le subjonctif n'en a que quatre. L'assymétrie se manifeste encore dans le paradigme incomplet de quelques mots. Par exemple, les verbes : *échoir*, *bruir*, *frîre* et d'autres n'ont pas de forme de conjugaison à tous les temps et à toutes les personnes.

L'assymétrie structurale se manifeste dans la différence qui s'établit entre le signifié et le signifiant (entre la forme et le contenu). Cette assymétrie se manifeste en trois aspects :

- a) syntagmatique;
- b) paradigmaticque;
- c) sémiotique.

Cela s'explique par ce que le nombre d'éléments du plan du contenu et de celui de la forme ne coïncident pas toujours : $F > C$ ou $C > F$.

Dans le plan syntagmatique un sens peut être rendu par deux éléments formels, comme c'est le cas du passé composé : *j'ai / parlé*.

Dans le plan paradigmaticque, la symétrie c'est quand à une forme correspond un contenu, s'il y a assymétrie alors apparaît la polysémie et la synonymie. La polysémie c'est quand une forme a plusieurs sens : *Il part* (le présent a sa valeur

propre); *Il part demain* (ici le présent a un sens de futur). La synonymie c'est au contraire quand plusieurs formes ont le même sens: *Il part demain* et *Il partira demain* (ici le présent et le futur sont deux formes synonymes). En ouzbek ex : *men ertaga boryapman. Darlarni ertaga qoldiradigan bo'ldik. Men ertaga jo'nayapman.*

Dans le plan sémiotique, un contenu peut être rendu par la forme zéro : *national*, pour indiquer le masculin on emploie le morphème zéro. Et vice – versa, si une forme n'a pas de support dans le monde réel, alors elle se désémantise et elle perd son contenu : *nous finissons*, cet interfixe n'a aucun sens, ou *numéro/numéroter*, ce / t / de même n'a pas un sens particulier.

L'assymétrie fonctionnelle s'explique par ce que dans le langage la forme grammaticale peut remplir plusieurs fonctions et vice-versa une fonction peut être exprimée par plusieurs formes. D'habitude une forme grammaticale a une fonction primaire (de base). Par exemple, le présent indique le moment de la parole : *Il grandit heureux* (fonction primaire), fonction secondaire : le présent au sens du passé (présent historique) : *L'écrivain grandit dans une famille d'intellectuels*, c'est sa fonction secondaire, ou : *Quand la première guerre mondiale éclate, il part au front.* (présent historique).

Comme dans la langue une même forme grammaticale peut remplir plusieurs fonctions, apparaît la notion d'*homonimie grammaticale* : le futur dans le passé et le conditionnel présent ont la même forme, le plus – que – parfait du subjonctif et le conditionnel passé II-ème forme de même, *le* – article, *le* – pronom, *le, la, les* – 17 articles et pronoms, *du* – article contractée, article partitif ; *un* – article indéfini, adjectif numéral, pronom indéfini.

G. Guillaume considère que la forme grammaticale n'a qu'un seul sens (général) et le but du chercheur est de l'identifier, il insiste sur la monosémie grammaticale.

La relation entre un pronom de troisième personne (*il*) et un nom propre (*Sam*) est parallèle à celle qui existe entre un morphème temporel (passé) et une autre référence temporelle fonctionnant comme antécédent :

Sam est marié. *Il a trois enfants.*

a. Sheila a donné une réception *vendredi soir* et Sam *s'est saoulé*.

b. *Lorsque Jean vit Marie*, elle traversait la rue.

c. *Le 21 juin 1960 à 3 heures de l'après-midi*, Marie eut une idée brillante.

L'emploi du passé composé

Principales valeurs du passé composé

Action terminée

L'action est accomplie ou présentée seule ou dans une séquence. *Il **a mangé**, **a pris** son bain et **s'est couché**.*

Moment défini

L'action accomplie est située dans le temps du récit et entraîne une progression de l'action. *Ce matin-là, elle **a pris** son sac, **s'est levée** et **est sortie**.*

Conséquence dans le présent

Les effets de l'action achevée durent encore. *Tu t'**es excusé**, et je l'**apprécie**.*

Action terminée, sans lien avec le présent.

Dans cet emploi, le passé composé remplace le passé simple, qui est moins utilisé. *Champlain **s'est établi** à Québec en 1608.*

Généralité

Une action ou un fait souvent constatés sont présentés comme une vérité.

*Les petites bêtes n'**ont** jamais **mangé** les grosses.*

Interruption d'une autre action passée

L'action en cours (à l'imparfait) est interrompue par une autre (au passé composé).

*Sarah riait quand je **suis entré** dans la pièce.*

Action future et proche.

Une action future et proche est présentée comme déjà accomplie.

*Attends-moi, j'**ai terminé** dans deux minutes.*

Condition future après si

Le passé composé est utilisé après si (jamais le futur antérieur).

*Si tu **as compris**, tu pourras m'aider.*

Avec *depuis* et à la forme négative

Avec *depuis* et à la forme négative, le passé composé est utilisé pour exprimer une action commencée dans le passé et qui continue jusqu'au présent. *Il n'a pas plu depuis hier.*

Le présent exprime généralement quelque chose qui est (*il fait beau*) ou une action en train de se produire au moment où l'on parle : *je parle (je suis en train de parler).*

Présent ponctuel: quand il existe une coïncidence entre MR et ME:

"Un oiseau au plumage bleu raye le tableau en vol diagonal rapide et blesse comme un dard la frondaison de l'acacia".

Les verbes soulignés indiquent des événements qui se produisent au moment de référence présent, un maintenant, qui se passe à 6 heures le 18 juin. Comme le moment de référence est un point précis, il y a coïncidence entre celui-ci et le moment de l'énonciation.

b) présent duratif- lorsque le moment de référence est plus long que le moment de l'énonciation. La durée est variable; elle peut être courte ou très longue .

En outre, elle peut être continue ou discontinue. Lorsqu'elle est discontinue, nous avons le présent itératif, lorsqu'elle est continue, nous avons le présent dit de continuité:

"Au cours de ce millénaire, l'humanité progresse beaucoup matériellement" .

Le moment de référence est un millénaire et temps de la transformation, progresse, coïncide avec lui.

"Les samedis et dimanches étudiants et professeurs organisent une soirée littéraire et musicale. Et dans le jardin espagnol, ils lisent Racine et Molière sous les étoiles".

Présent omnitemporel ou gnomique: quand le moment de référence est illimité et que par conséquent le moment de l'événement l'est aussi. C'est le présent utilisé pour énoncer des vérités éternelles ou soi-disant telles. Pour cette raison, c'est la forme verbale la plus utilisée par la science, par la religion, par la sagesse populaire (maximes et proverbes):

"La carré se l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des côtés de l'angle droit". Le moment de référence est toujours, implicite . Comme il coïncide avec le moment de l'état (est), le présent omnitemporel indique que le carré de l'hypoténuse est toujours égal à la somme des carrés des côtés de l'angle droit.

Continuité avec le passé

La continuité avec le passé est soulignée par l'emploi de *depuis* ou d'une expression équivalente (*il y a... que, voici / voilà... que*).

*Je **parle** anglais depuis mon séjour en Irlande. Il y a deux ans qu'il **fait** du sport.*

Présent historique ou de narration

Dans un récit, des faits passés sont exprimés au présent pour rendre l'action vivante.

*L'orage secouait le navire de toutes parts. Tout à coup, un grand bruit se **fait** entendre, c'est le mât du navire qui **s'effondre**.*

Passé récent ou futur proche

Le présent, équivalent de *venir de* ou *d'aller* (au présent) + l'infinitif, exprime une action toute récente ou à venir prochainement.

*Elle **arrive** de Birmanie. (Elle vient d'arriver de Birmanie.) Je **fais** un appel et je suis à toi. (Je vais faire un appel...)*

Futur probable

L'action future est présentée comme certaine.

*Demain, notre équipe **remporte** le trophée.*

Éventualité après un si

L'action non réalisée est envisagée après un *si* de condition.

*Si tu m'**invites** au restaurant, je mettrai ma robe bleue.*

L'emploi du futur simple

Le futur simple est le temps de l'action qui se déroule dans l'avenir. Il peut cependant aussi être utilisé pour exprimer des faits relatifs au présent ou au passé.

Le présent qui déborde sur le passé ou sur le futur

Sophie se marie cet été

En ouzbek :

Sofiya yozda turmushga chiqyapti.

Ne t'en vas pas, il arrive

Ces valeurs sont obtenues également avec les semi-auxiliaires temporels «*aller* + infinitif» et «*venir de* + infinitif».

- Le présent exprime aussi le passé proche ou le futur proche :

Il vient de sortir. Il arrive bientôt

En ouzbek :

U tez kunda kelyapti.

CONCLUSION

La grammaire française traditionnelle ne parle que de “temps” parfois on dit que le français possède des moyens de marquer des différences aspectuelles.

La plupart des linguistes contemporains ne doutent pas de l'existence de l'aspect grammatical, mais le concept de l'aspect et les oppositions morphologiques par lesquelles il s'exprime continuent à susciter des discussions. Beaucoup de linguistes considèrent que l'aspect est la catégorie du verbe au moyen de laquelle l'action verbale est présentée avec ou sans terme. Alors c'est dans l'opposition des formes simples et composées que trouveraient leur expression les valeurs aspectuelles de l'inaccompli et de l'accompli. L'accompli est traduit plus nettement par les formes surcomposées.

Dans la théorie de G.Guillaume l'ensemble des formes verbales sont toutes d'ordre temporel. L'aspect, le mode et le temps, estime G.Guillaume, ne se réfèrent pas à des phénomènes de nature différente, mais aux phases internes d'un phénomène de nature unique – la chronogénèse; ils représentent une seule et même chose considérée en des moments différents de sa propre caractérisation”. Le temps est presque toujours combiné avec l'aspect.

Le mode c'est une catégorie grammaticale, s'exprimant dans les formes du verbe et désignant le rapport du procès (action, état) à la réalité du point de vue de celui qui parle.

Il ne faut pas confondre le mode et la modalité qui est une catégorie plus large, plus générale. La modalité peut être exprimée par des moyens multiples – grammaticaux – morphologiques (formes verbales) ou syntaxiques (périphrases, semipériphrases verbales modales), lexicaux (verbes modaux, adverbess et locutions adverbiales de sens modal), prosodiques (phoniques) – l'intonation.

Les caractéristiques temporelles et énonciatives des énoncés que l'on entend prendre en compte dans l'analyse des occurrences produisant un effet de sens d'ultériorité et un effet de sens historique au futur et au conditionnel permettent de différencier les quatre types d'énoncés auxquels on s'intéresse ici. Avant de

procéder à l'analyse de ces occurrences, on se propose de montrer quels sont les tests qui seront appliqués.

Nous avons analysé dans la première chapitre catégories des modes en linguistique, en français et en ouzbek. Nous avons comparé des modes en deux langues. Nous avons mis en évidence aussi les ressemblances et les différences des modes entre deux langues. On montre essentiellement aussi les temps de l'indicatifs en français et en ouzbek.

Dans la seconde chapitre, nous avons analysé la signification moyens d'expression et fonctionnement des temps. Nous arrêtons particulièrement aux expression et fonctionnement des chaque temps. On a écrit les constructions et fonctionnement des temps des langues.

Pour conclure, on se propose d'exposer le processus général d'actualisation de la valeur en langue du futur d'une part, et du conditionnel, d'autre part, valable pour l'ensemble des effets de sens produits pour les deux langues analysées que ce travail semble avoir mis en évidence. Le futur et le conditionnel ont des processus distincts, sans pour autant demeurer totalement étrangers l'un à l'autre, du fait du fonctionnement temporo-dialogique de chacun de ces temps. On a montré que leurs instructions temporelles sont prises dans un mouvement d'abstraction inhérent au processus de grammaticalisation à l'origine de ces formes verbales. On peut envisager le processus d'actualisation des instructions temporelles du futur comme du conditionnel sous la forme d'un *continuum* sur lesquels on pourra placer les différents emplois.

Travailler sur le temps verbal suppose que l'on se soit interrogée sur les traditionnelles notions que sont le temps, l'aspect et la modalité. Il ne s'agira pas dans ce premier chapitre de donner un aperçu exhaustif de ces notions, et encore moins de les renouveler ou de les remettre en question. On constate simplement au vu de l'abondante littérature consacrée à ce sujet que les notions placées derrière ces termes peuvent être distinctes d'une étude à l'autre, et il semble par conséquent nécessaire de montrer avant toute chose quelles sont les différentes conceptions que l'on peut rencontrer.

BIBLIOGRAPHIE

1. Гольденберг Т.Я. О некоторых особенностях употребления времен в современном французском языке. – Иностр.яз.в высшей школе. 1964.
2. Илия Л.И. Синтаксис современного французского языка. Теоретический курс. М. : Изд-во литературы на иностр. языках, 1962. - 384с.
3. Илия.Л.И. Синтаксис современного французского языка. М, 1962.
4. Пешкова Л.И. Значения временных форм сослагательного наклонения в современном французском языке. 1958.
5. Реферовская Е.А. Соположение структура сверхфразового единства (на материале французского языка). //Лексическая и грамматическая семантика романских языков. - Калинин: КГУ, 1980. -С.93-99.
6. Степанов Ю.С. Структура прошедших форм в современном французском языке. М, 1969.
7. Фердинанд де Соссюр. «Труды по языкознанию». – М.: Прогресс, 1977, с.157.
8. Antoine Gerald. La coordination en français. V.I. Paris: Artrey, 1959.
9. Baylon Ch., Fabre P. Grammaire systématique de la langue française avec des travaux pratiques d`application et leurs corrigés, P., 1973, p. 82-83
10. Benvéniste.E. Les relations de temps dans le verbe français – Problème de linguistique générale. P., 1966.
11. Bonnard H., Code du français courant. P., 1982, p. 238.
12. Catherine et Recanati, François, La classification de Vendler revue et corrigée , *Cahiers Chronos*., 1999 p., 167-184.
13. Damourette J. et Pichon E. Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. T V, P. 1911 – 1934, pp. 407, 408, 432
14. Damourette J. et Pichon E., Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, T.V. P., 1911 – 1936, pp. 662, 663, 696.
15. Dubois J. Grammaire structurale, Verbe. P., Larousse, 1967
16. Duby, Guillaume le Maréchal, 1998, p.7

17. Eluard R. Les emplois stéréotypiques des temps narratifs en français. M. 2011
18. G.Guillaume, Temps et verbes, P., 1929, p. 49
19. Gougenheim G. Système grammatical de la langue française, -P., 1966, p. 190.
20. Grevisse V. Le bon usage. Grammaire français moderne P. 1964.P. 1146.
21. G.Mauger dans Grammaire pratique du français d'aujourd'hui, P., 1968, p. 231,
22. Imbs. P. Emploi des temps verbeaux en français moderne. P., 1960.
23. Imbs P. „Emploi des temps verbaux en français moderne, P., 1960, p.
- 24.Kononov U.N "Grammaire de la langue ouzbek moderne», Moskva, 1960., p. 202-237
25. Le Bidois Y et R Syntaxe du français moderne V. 1 P., 1935/38.
26. Le Bidois G. Et R. Syntaxe du français moderne. P., 1971, p. 501, 506, 510.
27. Mauger M., Grammaire pratique du français d'aujourd'hui, P., 1968, p. 289.
28. Martin R. Temps et aspects. P., 1971.
29. Maurice Grevisse, Andre Goosse, Le Bon Usage Paris 2007. P.1413.
30. Nikolskaïa E.K., Goldenberg T.Y. , Grammaire française .Moscou,1974.
31. Olsson L. Etude sur l'emploi des temps dans les propositions introduites par quandet lorsque. – Studia Romana Upsala, 1971.
32. Référovskaiïa E.F, Vassiliéva A.K. Essai de grammaire française, M.1973.
33. Référovskaiïa E.A., Vassiliéva A.K., Essais de grammaire française,. P., 1965, pp. 116.
34. Rebotier Aude, Le Futur de l'allemand en comparaison avec les langues romanes : esquisse d'une définition d'une catégorie translinguistique de Futur, P. 2009 p: 69-78.
35. Rescher, Nicholas et Urquhart, Alasdair, Temporal logique, New-York : Springer-Verlag. 1971.
36. Riegel Martin, Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René, Grammaire méthodique du français, Paris : Presses universitaires de France, 2001

37. Rocci, Andrea, L'interprétation épistémique du futur en français: une analyse procédurale. *Cahiers de linguistique française*, 2000, p.241-274.
38. Rosier, Laurence et Wilmet, Marc, La concordance des temps revisitée ou de la concordance à la convergence », *Langue française*, 2003.
39. Sandfeld, Syntaxe du français contemporain, t.1, P., 1928.
40. Steinberg. Grammaire française. M-L., 1966.P. 116
41. Sten H. Les temps du verbe fini (Indicatif) en français moderne. Kobenhavn, 1952
42. Wagner R. -L et Pichon J. Grammaire du français classique moderne. 2éd. P., 1968.
43. Wagner R.-L, Pinchon J., „Grammaire du français classique et moderne”, P., 1962, p. 330-331.

LES OEUVRES LITTERAIRES

1. Arland, *Ordre*, t.III,p.143
2. Bernanos, *Grands cimet, sous la lune*, Pl., p.388
3. Bernard Tr. cit.Ph. Baiwir, dans le Soir 24 nov.1959.p.,226
4. Bernanos, *Grands cimet, sous la lune*, Pl., p.388
5. Cocteau, *Enfants terribles*, Sel.,p.5
6. Dhôtel, *Plateau de Mazagran*, Guilde du Livre, p.140
7. Duhamel.*Querelles de la famille*. p.226
8. Duhamel.*Cécil parmi nous*.1986., p.101
9. Gardette P.*Revue de linguiste, rom.*, juillet-déc.1977,p.444
10. Hugo, *Théâtre en lib.*, Épée, I
11. Lemaitre.J. *Flipote*. II,9
12. Troyat, *Grive*, p.50
13. Valéry, *Variété*, P.1969.,p.567